

Contentieux mémoriel entre l'Algérie et la France

ARCHIVES : DES DIVERGENCES PROFONDES

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6892 - DIMANCHE 17 JANVIER 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

COVID-19 EN ALGÉRIE

230 nouveaux cas et 4 décès en 24 heures

Page 2

VACCIN CONTRE LA COVID-19

L'ALGÉRIE RECEVRA 1,5 MILLIONS DE DOSES AVANT LA FIN DU MOIS



L'Algérie s'apprête à recevoir avant la fin du mois 1,5 million de doses de vaccin contre la Covid-19, a appris Le Jeune Indépendant auprès de sources sanitaires, cette commande se constitue de 500 000 doses du vaccin russe Sputnik V et d'un million de doses du vaccin chinois de Sinovac. Cet arrivage fait partie d'une commande globale de 13 millions de doses pour l'année en cours.

Page 2

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET ÉNERGÉTIQUE

Les programmes de recherche seront appliqués dès cette année

Page 4

ANNABA

Deux containers de psychotropes saisis

Page 5

8e JOURNÉE DE LA LIGUE 1 DE FOOTBALL

Le MC Alger brille, la JS Kabylie se rebiffe

Page 16

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

VACCIN CONTRE LA COVID-19

L'ALGÉRIE RECEVRA 1,5 MILLIONS DE DOSES AVANT LA FIN DU MOIS

L'Algérie s'apprête à recevoir avant la fin du mois 1,5 millions de doses de vaccin contre la Covid-19, a appris le Jeune Indépendant *auprès de sources sanitaires, cette commande se constitue de 500 000 doses du vaccin russe Sputnik V et d'un million de doses du vaccin chinois de Sinovac a précisé la même source. Cet arrivage fait partie d'une commande globale de 13 millions de doses pour l'année en cours.*



Les autorités publiques peaufinent les derniers préparatifs avant le lancement de la campagne de vaccination contre le coronavirus qui a fait 103 611 cas et 2 831 morts. 1,5 millions de doses vont être acheminées vers l'Algérie dans les prochains jours, et plus de 8 000 centres de vaccination à travers le territoire national ont été mis en place.

L'arsenal de lutte contre cette pandémie va se renforcer sur trois arrivages avec plus de 13 millions de doses que l'Algérie a prévu d'acquérir, plusieurs laboratoires ont été sélectionnés en plus de la Russie et la Chine, les autorités sanitaires s'intéressent également au vaccin britannique «Oxford-AstraZeneca» car il ne posera pas de problème de conservation et de distribution, comme c'est le cas avec le vaccin de Pfizer et BioNtech. L'Algérie va également réceptionner des doses grâce au système COVAX de l'OMS, dont elle fait partie. Ce dernier est un mécanisme de groupement des achats coordonné par l'Alliance Gavi pour les nouveaux vaccins anti-COVID-19 qui garantira à chaque pays participant un accès juste et équitable aux vaccins grâce à un cadre d'allocation que l'OMS est en train d'élaborer.

Par ailleurs, la campagne de de vaccination s'étalera tout au long de l'année 2021, pour ce qui est des personnes prioritaires, le comité scientifique a décidé de vacciner les personnels de le santé et les travailleurs les premiers rangs ainsi que les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes atteintes de maladies chroniques. Les personnes en bonne santé et âgées de 18 ans et plus seront les derniers à bénéficier du vaccin.

D'autre part, le ministre de la Santé Abderrahmane Benbouzid avait affirmé lors d'une interview accordée à la chaîne de télévision russe Russia Today que l'Algérie avait besoin de 40 millions de doses du vaccin anti-Covid-19 afin de vacciner 70% de la population pour garantir une immunité collective. Toutefois il n'a pas préciser si ce chiffre sera atteint cette année ou dans le plus long terme. Le premier responsable a souligné qu'aucun « aucun laboratoire ne peut fournir une telle quantité (40 millions de doses), c'est le raison qui a poussé le comité scientifique à élaborer une liste de six vaccins différents, entre autres le vaccin chinois «.

Pour ce qui est des deux premiers vaccins que l'Algérie va réceptionner il s'agit du vaccin Spoutnik V qui a une efficacité estimée à 91,4 %. L'efficacité du vaccin Spoutnik V contre les cas graves d'infection à coronavirus est de 100 %. Pour sa part le vaccin CoronaVac, développé par le laboratoire chinois Sinovac Biotech, entraîne une réponse immunitaire, et pouvant atteindre une éfficacité de 79 % Le vaccin CoronaVac se base sur un principe de vaccin vivant atténué. L'objectif est d'injecter une version affaiblie du SARS-Cov-2 dans l'organisme afin de stimuler le système immunitaire.

Nassim Mecheri

230 nouveaux cas, 185 guérisons et 4 décès en 24 heures

LA COURBE de contamination à la Covid-19 en Algérie poursuit sa tendance baissière, avec 230 nouveaux cas positifs enregistrés en 24 heures, 185 guérisons et quatre décès, portant le nombre total des cas confirmés depuis le début de la pandémie à 103 611, des guérisons à 70 373 et celui des décès à 2 831.

Trois wilayas ont enregistré une hausse importante du nombre de contamination durant les 24 dernières heures, avec plus de 15 cas, à leur tête la wilaya d'Alger qui a recensé 56 contaminations.

«230 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 185 guérisons et quatre décès ont été recensés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le total des cas confirmés à 103.611, des guérisons à 70.373 et celui des décès à 2.831», a déclaré le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.

Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination à la Covid-19 s'élève à plus de 236 cas pour 100.000 habitants, ajoutant que les nouvelles contaminations enregistrées les 24 dernières heures représentent 0.50 cas pour 100.000 habitants.

Trois wilayas ont enregistré une hausse importante du nombre de contaminations en 24 heures, à savoir Alger (56 cas), Oran (36 cas) et Blida (29 cas).

Les wilayas, d'Alger (15.447 cas), Oran (10.289 cas), Blida (7.835 cas), Sétif (5.120 cas) et Bejaia (4.400 cas) représentent à elles seules 41% des cas de contamination et 30% des décès enregistrés sur le territoire national.

Le Pr Fourar a également indiqué que seulement 25 wilayas n'ont enregistré aucun cas au coronavirus et 17 autres ont recensé entre un et neuf cas, alors que 6 wilayas ont enregistré dix cas et plus.

Concernant le nombre de personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, Pr Fourar a fait état d'une légère baisse, avec 23 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays (24 la veille).

Enfin, le responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique de la part des citoyens, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques. Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, particulièrement celles souffrant de maladies chroniques.

A l'échelle mondiale, la pandémie provoquée par le nouveau coronavirus a fait au moins 2.020.168 morts depuis l'apparition de la Covid-19 fin décembre en Chine, selon un bilan établi hier à partir de sources officielles. Plus de 94.418.097 cas de contamination ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie et au moins 67.460.819 personnes sont aujourd'hui considérées comme guéries. Depuis le début de la pandémie, le nombre de tests réalisés a fortement augmenté et les techniques de dépistage et de traçage se sont améliorées, entraînant une hausse des contaminations déclarées.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel des contaminations.

Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Sur la journée de vendredi, 15.402 nouveaux décès et 747.572 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 3.465 nouveaux morts, le Royaume-Uni (1.280) et le Brésil (1.151). Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 392.139 décès pour 23.532.037 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 208.246 morts et 8.393.492 cas, l'Inde avec 152.093 morts (10.542.841 cas), le Mexique avec 139.022 morts (1.609.735 cas), et le Royaume-Uni avec 87.295 morts (3.316.019 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 176 décès pour 100.000 habitants, suivie par la Slovénie (150), l'Italie (135), la Bosnie (134), la République tchèque (133). L'Europe totalisait hier 653.087 décès pour 30.273.685 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 545.472 décès (17.143.005 cas), les Etats-Unis et le Canada 409.842 décès (24.226.062 cas), l'Asie 229.620 décès (14.560.197 cas), le Moyen-Orient 93.399 décès (4.358.663 cas), l'Afrique 77.626 décès (3.210.158 cas), et l'Océanie 945 décès (31.472 cas).

Mohamed Mecelti

CONTENTIEUX MÉMORIEL ENTRE L'ALGÉRIE ET LA FRANCE

Archives : des divergences profondes

L'historien Benjamin Stora auquel le président Emanuel Macron a confié une mission sur «la mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie», en vue de favoriser «la réconciliation entre les peuples français et algérien», devait lui remettre son rapport le 15 janvier.



Telle que définie par le chef de l'Etat français, cette mission «permettra de dresser un état des lieux juste et précis du chemin accompli en France sur la mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie, ainsi que du regard porté sur ces enjeux de part et d'autre de la Méditerranée». Entretemps, le conseiller du président Abdelmadjid Tebboune pour la mémoire et les archives, Abdelmadjid Chikhi, interlocuteur officiel de Benjamin Stora dans le dossier de la réconciliation mémorielle entre la France et l'Algérie, a réitéré la demande algérienne d'une restitution «intégrale» des «originaux» des archives coloniales. Tout en admettant que certains documents relevant de la «sécurité de la France» puissent faire l'objet d'une discussion «au cas par cas».

Comme on le remarque, l'Algérie n'a donc pas passé par pertes et profits la question des archives coloniales. Avec le temps qui passe, on pouvait croire, et de guerre lasse, que les pouvoirs publics pouvaient avoir passé par pertes et profits l'exigence de restitution des archives de la colonisation. Finalement, il n'en est rien et c'est heureux de le savoir encore. Bien avant le conseiller Chikhi, l'actuel ministre des Moudjahidine avait souligné le «caractère complexe» des négociations à propos de la restitution par la France des archives de la colonisation, notamment celles de la guerre de Libération.

Manière de dire peut-être qu'il n'a jamais été question d'abdiquer finalement quoi que ce soit même si le problème est difficile à résoudre et la partie française assez rigide et rétive sur la question. Grâce au même ministre, on a appris aussi, non sans grand étonnement, que seulement 2% du fonds colonial ont été récupérés depuis l'Indépendance ! Pis encore, les archives, objets de la rétention institutionnelle française, ne concernent pas uniquement les documents relatifs à la guerre de Libération, mais aussi les infrastructures, l'architecture et l'urbanisme.

Le ministre confirmait ainsi que la question des archives est bel et bien prise en charge en même temps que les épineux sujets des «disparus» pendant la guerre et des victimes des 17 essais nucléaires français au Sahara à partir de 1960. Au même titre que des pièces d'artillerie prestigieuses tels le canon Baba Merzoug et des restes mortuaires emblématiques conservés en France.

DES GESTES MINEURS

Le «pragmatisme stabilisateur» des relations bilatérales (expression d'un éditorialiste du quotidien La Tribune disparu) qui se base sur le primat de l'économique, ne doit en aucun cas faire oublier qu'il y a toujours l'Histoire et la mémoire. Précisément, des archives et d'autres éléments du patrimoine historique algérien que l'ancien colonisateur conserve par devers lui. Point de divergence feutrée mais profonde, ces questions sont souvent une source de crispation mutuelle. Les deux parties négocient à ce sujet, tant bien que mal, depuis 1980. Des gestes ont été faits, côté français, mais ils sont mineurs et n'ont pas une valeur de vrai symbole. Depuis 2009, les portes ont été par ailleurs entrouvertes aux chercheurs algériens, mais la partie reste rude et les négociations, aujourd'hui «complexes» aux dires mêmes du ministre des Moudjahidine, furent assez ardues par le passé.

Pour leur part, les Algériens ne revendiqueront leurs archives qu'après 1965. A partir de 1967, un an avant la signature de la Convention de 1968, et jusqu'en 2001, cinq envois d'archives seront effectués. La France restitue alors les «Fonds ottomans» et une commission mixte verra même le jour en 1980. Les Algériens réclament alors un calendrier précis de restitution de toutes les pièces d'archives coloniales. La même année, le président Giscard d'Estaing prend une décision provocatrice, pire qu'une fin de non-recevoir : l'interdiction de «tout retour d'archives d'Etat» qui sonne comme un casus belli.

C'est alors la crise sur ce dossier et les crispations iront alors en s'aggravant, jusqu'en 2003. Date à laquelle Jacques Chirac décrispe un peu l'atmosphère en se présentant à Alger avec un cadeau symbolique : le sceau du Dey Hussein remis aux Français, en 1830, lors de son humiliante reddition.

Quelques envois d'archives suivront et un accord sera même signé en 2009 qui prévoit de faciliter la consultation pour les chercheurs algériens en France. C'est que les Français redoutaient de voir les Algériens réactiver leur demande d'un calendrier de restitution rigoureux. Le contentieux porte particulièrement sur les 160 tonnes d'archives conservées à Aix-en-Provence que Pierre Péan a consultées pour écrire son livre sur le pillage du Trésor de la Régence turque.

Cette question des archives ainsi posée, il restera également aux Algériens d'exiger le rapatriement de Baba Merzoug, le canon mythique exposé dans l'arsenal du port de Brest. Baba Merzoug, c'est cette légende des siècles maritimes. En son temps, la terreur de la Méditerranée que ce canon de 6,25 m de long et d'une portée de 4,872 km.

Longtemps avant la Grosse Bertha allemande, Baba Merzoug était imbattable et inégalable, valant à Alger sa légende de «Mahroussa», la citadelle bien gardée. Les éminences archivistiques et le ministère de la Défense français s'opposent toujours à la restitution de cette pièce d'artillerie qui «fait partie du patrimoine militaire» français et serait, par définition juridique «inaliénable». Les Français détiennent aussi huit couleuvrines, visibles à l'intérieur de l'Hôtel parisien des Invalides.

Il y a aussi sur le terrain de la symbolique et peut-être plus prestigieux encore, l'homme de Tighenifine, vieux de 500 000 ans et qui conserve l'ADN du plus âgé de nos ancêtres amazighs. Ce berbère de Mascara est le plus ancien «déporté» du monde. Ce pithécanthrope a été découvert par Camille Arambourg en 1954, sur un terrain appartenant à l'époque à la famille du couturier Yves Saint-Laurent. Les Algériens doivent impérativement le réclamer même si les Français le considèrent comme «relevant du code du patrimoine, et est inaliénable». Nos dirigeants politiques doivent refuser d'accepter de simples moulages. D'autant plus qu'il existe en France même un cas de restitution d'un objet historique original qui fait jurisprudence en France. Il s'agit du crâne du grand chef Kanak Ataï qui a été rendu en 2014 à ses descendants, après 136 ans de détention à Paris.

Nadji Azzouz

UNE DES PERSONNALITÉS NATIONALES JALOUSES DE LA PATRIE

Décès du moudjahid Moussa Cherchali

LE MOUDJAHID Moussa Cherchali dit Mustapha est décédé hier à l'âge de 83 ans. Né le 30 juillet 1938 dans la wilaya d'Ain Defla, le défunt s'est rendu, au terme de ses études primaires dans sa ville natale, à la ville de Miliana où il a poursuivi ses études secondaires en classe technique dans l'actuelle école «Mustapha Ferroukhi». Il entame son parcours militant dans la ville de Miliana, en participant au mouvement de grève des étudiants en 1956 pour rejoindre ensuite les rangs de la guerre de libération en tant que djoundi dans la Katiba d'El Hassinia avant d'occuper le poste de secrétaire de la zone IV de la wilaya IV historique. Il devient par la suite responsable des renseignements et de la communication dans la région d'Ouled Fares dans la zone II de la wilaya IV historique. Il est nommé commissaire politique à Miliana précisément dans la zone I de la wilaya IV historique avant d'être arrêté par les autorités coloniales à l'issue d'une bataille au cours de laquelle il est grièvement blessé et condamné à 20 ans d'emprisonnement. Au lendemain de l'indépendance, le défunt moudjahid a poursuivi ses études universitaires en droit avant d'obtenir un certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA) qui lui a permis d'être avocat à la Cour d'Alger puis directeur régional des anciens avocats de la région d'Alger en 1963 et membre de la liste des agréés en 1984. Etant un militant au sein du parti Front de libération nationale (FLN) depuis 1963, le défunt avait occupé plusieurs postes de responsabilité, notamment commissaire de parti de la wilaya de M'sila de 1982 à 1983, puis membre du Comité central de 1979 jusqu'au dernier congrès en 2015. Depuis 1980, il fut membre du Conseil national de l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM). Le 7 juin 2020, il est nommé membre du tiers présidentiel au Conseil de la Nation par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé un message de condoléances à la famille du défunt moudjahid Moussa Cherchali dit «Si Mustapha», dans lequel il a salué le parcours «riche» du regretté et ses positions politiques «sages». «+O toi, âme apaisée, retourne vers ton Seigneur satisfaite et agréée, entre donc parmi Mes serviteurs et entre dans Mon Paradis+. C'est résigné devant la volonté de Dieu que j'ai appris la triste nouvelle du décès de mon frère et ami le moudjahid et membre du Conseil de la nation, Moussa Cherchali dit «Si Mustapha», après un parcours riche en apports et sacrifices», a écrit le Président Tebboune dans son message de condoléances. «Une fois l'indépendance de l'Algérie arrachée, le défunt moudjahid «Si Mustapha» n'a pas connu de repos et poursuivra avec ses compagnons et ses frères le processus d'édification et de construction à travers les différents postes et les missions qui lui ont été confiées», a ajouté le Président Tebboune, soulignant que le regretté «continua ainsi jusqu'à son dernier souffle en tant que serviteur du peuple, avocat libre défendant le droit où qu'il soit, ou représentant du peuple au sein du Conseil de la nation, ses camarades lui témoignant de sa bonne conduite, de son bon sens et de ses sages positions politiques». **M. D.**

ILS CONCERNENT LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET CELLE ÉNERGÉTIQUE

LES PROGRAMMES DE RECHERCHE SERONT APPLIQUÉS DÈS CETTE ANNÉE

La mise en œuvre des programmes nationaux de recherche débutera cette année et concernera trois domaines, à savoir la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique et la santé du citoyen. Ces programmes vont associer des acteurs de la sphère scientifique et ceux d'autres secteurs et impliqueront aussi des compétences issues de la diaspora.



C'est du moins ce qu'a indiqué hier le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, lors de la première session de la Conférence nationale des établissements publics à caractère scientifique et technologique. Le ministre a précisé, dans ce sens, que «les investissements engagés par l'Etat viseront à bâtir des établissements de recherche selon les normes internationales».

Pour le premier responsable du secteur, le développement des perspectives de la recherche scientifique «nécessite le lancement d'un programme cohérent et complet, en intégrant divers aspects, et ce dans le but de construire des structures regroupant les centres et laboratoires de recherche censés être, à l'avenir, un catalyseur des compétences».

Par ailleurs, le ministre a affirmé que les chercheurs font face à de nombreux obstacles et entraves dans le cadre de l'exercice de leur activité scientifique. Un point noir que le ministère de l'Enseignement supérieur veut résoudre à travers une évaluation «continue», précisant que le mode d'évaluation envisagé devrait se faire via le dialogue et la concertation avec les acteurs participant à ce domaine.

Evoquant l'objectif de cette session d'évaluation, M. Benziane a relevé que les dernières rencontres, tenues au mois de novembre, ont permis de soulever une multitude d'obstacles relatifs à la mission des chercheurs. Il a souligné que son département s'en chargera afin de trouver une solution à brève échéance, d'où l'urgence, a-t-il expliqué, de mettre en place une commission sectorielle.

M. Benziane a rappelé que son département est en train de mettre en place une nouvelle stratégie liée à la recherche scientifique. Celle-ci devrait impliquer plusieurs secteurs dans le but de «valoriser le statut de chercheur» en l'intégrant dans les entreprises économiques. Cette démarche s'inscrit dans l'ensemble des réformes engagées par le ministère depuis juillet dernier et permettra, a ajouté le même responsable, de répondre aux besoins du marché. Il est aussi prévu de revoir l'arsenal juridique et réglementaire régissant le secteur, a poursuivi le ministre.

Une vision soutenue par le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique (RSDT) au sein du même département ministériel, Abdelhafid Aourag, qui a indiqué que l'Algérie recense plus de 37 000 chercheurs, soit 740 chercheurs par un million d'habitants.

Le professeur a souligné «l'impératif de revoir leur statut pour passer d'une recherche académique à une recherche de développement». «Nous n'avons que 180 chercheurs dans les entreprises, c'est vraiment dérisoire comme nombre «, a-t-il indiqué.

Concernant les différents types de chercheurs qu'englobe le système national de la recherche, le Pr Aourag a mentionné les chercheurs universitaires, les permanents, les ingénieurs, le personnel de soutien à la recherche et les chercheurs en entreprises qui, a-t-il estimé, demeurent «le maillon faible» de tout le système.

Le DG de la recherche scientifique a mis l'accent sur l'urgence de créer un écosystème pour permettre aux entreprises de devenir productives et de valoriser, de la sorte, tout le potentiel humain existant.

Concernant le décalage constaté entre la formation théorique et le milieu du travail, M. Aourag a noté que «le diplômé est confronté à l'archaïsme de certaines entreprises qui continuent à fonctionner avec d'anciennes technologies».

Un constat qui impose des réformes urgentes tous azimuts afin d'adapter la formation universitaire au milieu professionnel et vice versa, et ce selon une vision globale et moderne.

Aziza Mehdid

PÉTROLE

Le Sahara Blend termine l'année en hausse de 7,40 dollars

LES COURS du Sahara Blend, le brut de référence algérien, ont terminé l'année 2020 en hausse de plus de 7 dollars, en s'établissant à 49,99 dollars le baril en décembre dernier, selon les chiffres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) publiés dans son dernier rapport mensuel.

«Les cours du pétrole brut algérien (Sahara Blend) ont atteint 49,99 dollars le baril en décembre 2020, contre 42,59 dollars en novembre dernier, soit une hausse de 7,40 dollars, (+17, 4%) «, précise la même source.

Avec cette progression, le Sahara Blend a été le 3ème brut le plus cher des 13 bruts de l'Opep en décembre dernier, après l'Angolais Girassol (51,50 dollars/baril), le Guinéen équatorial Zafiro (50,4 dollars/baril).

Cependant, la moyenne annuelle des prix du brut algérien a connu une baisse, en passant de 64,49 dollars/baril en 2019 à 42,12 dollars en 2020 maintenant malgré cela la troisième place du brut le plus cher de la composante du panier de l'Opep durant l'année précédente, après l'Emirati Murban (42,98 dollars/baril) et l'Angolais Girassol (42,64 dollars/baril).

Le prix du brut algérien est établi en fonction des cours du Brent, brut de référence de la mer du Nord, côté sur le marché de Londres avec une prime additionnelle pour ses qualités physico-chimiques appréciées par les raffineurs.

La progression du Sahara Blend en décembre dernier et d'autres bruts du panier de l'Opep intervient dans un contexte d'une hausse des prix du brut de référence liés au milieu des signes d'amélioration des fondamentaux du marché pétrolier.

«Le panier de référence de panier de l'Opep (ORB) a augmenté pour le deuxième mois (novembre et décembre 2020) consécutif en raison de la hausse des prix du brut de référence liés au milieu des signes d'amélioration des fondamentaux du marché pétrolier», avance l'Opep.

Elle a, à ce propos, indiqué que toutes les valeurs des composants de l'ORB se sont renforcées en décembre 2020, dont ceux de l'Afrique de l'Ouest et du Nord comprenant notamment, le Nigérian Bonny Light, le Guinéen équatorial Zafiro, Djeno (Congo), Rabi Light (Gabon) , Es Sider (Libye) et l'Angolais Girassol en hausse de 7,39 dollars, soit 17,9% en moyenne, à 48,74 dollars le baril. Cette progression des prix de brut s'explique notamment par l'optimisme affiché par les investisseurs quant à un rebond économique et une reprise rapide de la demande de pétrole suite au déploiement des vaccins COVID-19 dans plusieurs régions, tandis que davantage de pays approuvaient différents vaccins, indique l'Organisation.

Dans le même temps, «le marché s'est encore consolidé dans le contexte de l'amélioration des perspectives d'équilibre du marché mondial du pétrole après que l'Opep et ses alliés aient décidé début décembre dernier d'ajuster volontairement leur production modestement à partir de janvier 2021, et ont également accepté de prolonger la période de compensation», soutient l'Opep dans son document.

D'autres facteurs ont également contribué à cette amélioration des prix du pétrole brut, à savoir les signes d'une demande ferme de pétrole brut dans la région Asie-Pacifique, en particulier en Chine et en Inde, la baisse des stocks américains de pétrole brut pendant trois semaines consécutives en décembre, chutant d'environ 10 mb et l'optimisme affiché par les investisseurs quant à un plan de relance budgétaire supplémentaire aux Etats-Unis.

L'accord commercial post-Brexit entre le Royaume-Uni et l'UE, conclu le 24 décembre, a également renforcé la confiance du marché, ajoute la même source.

De plus, l'affaiblissement de la valeur du dollar des Etats-Unis par rapport à un panier d'autres devises à son niveau le plus bas depuis environ deux ans et demi a également contribué à soutenir les prix du pétrole brut et des produits de base en général.

Grâce à tous ces facteurs, le panier de référence de l'OPEP a terminé 2020 en hausse de 6,56 dollars, ou 15,4% en décembre dernier, pour s'établir à 49,17 dollars le baril contre 42,61 dollars en novembre dernier. Il s'agit de sa valeur mensuelle la «plus élevée» depuis février 2020, a fait savoir le document de l'Opep.

Cependant, par rapport à 2019, l'ORB a chuté de 22,57 dollars, ou 25,2%, passant de 64,04 dollars le baril en 2019 à une moyenne de 41,47 dollars / baril en 2020, «la moyenne annuelle la plus basse depuis 2016», selon les données de l'Organisation.

M. B.

VIRÉE À HAMMAM MELOUANE

A la recherche des vertus curatives et récréatives

En dépit de la pandémie du coronavirus et sachant que la situation sanitaire est en nette régression, la station thermale de Hammam Melouane reste le site privilégié des curistes et des visiteurs de tous bords. Il y a le soleil, le ciel et l'oued qui suscitent une atmosphère agréable, baignant au milieu d'un entourage naturel, artificiel et époustouflant, forçant l'esprit, la raison et le cœur pour fonder une culture hivernale fascinante.



Cet endroit magnétise tous ceux qui sont à la recherche de calme et de plaisir. On est à Hammam Melouane, petite commune située à 30 km du chef-lieu de la wilaya de Blida et à 37 km d'Alger.

Un lieu de repos privilégié pour une grande partie des curistes des wilayas les plus proches dont Alger, Boumerdès, Aïn Defla et Médéa. Il est 11 h en ce vendredi et il y a un froid glacial. La seule artère de la ville grouille de visiteurs, de vendeurs à la criée (galettes, œufs durs, fromage salé fait maison). Les familles déambulent d'un commerce à un autre, soit pour acquérir un souvenir artisanal ou encore pour se nourrir de poulets rôtis devant des bicoques aménagées en restos, où l'hygiène laisse à désirer.

De l'autre côté de l'oued, les reliefs montagneux offrent aux visiteurs de Hammam Melouane l'opportunité de contempler un paysage naturel à couper le souffle et les hauts sommets verdâtres qui envoûtent cette région de la wilaya de Blida, vers laquelle affluent quotidiennement des milliers de visiteurs, surtout les week-ends, sirotant un thé chaud avant d'aller prendre un bain tout aussi chaud.

Sur le bord de l'oued, un espace d'aménagement touristique a vu le jour depuis déjà deux années. Le visiteur y trouvera quiétude, repos et différentes prestations de services, dont un grand restaurant, une cafétéria, plusieurs magasins, une salle de prière et des toilettes pour hommes et femmes, ainsi que divers jeux pour enfants.

«Cet espace touristique est un véritable acquis pour la commune de Hammam Melouane, affirme le gérant d'un kiosque, avant d'ajouter : «C'est une bonne chose pour les jeunes de notre ville. Cette démarche faite par l'APC s'inscrit dans le cadre de la valorisation des revenus de la commune et l'amélioration de ses sources financières.»

Après avoir pris un bain, un septuagénaire, vendeur de galettes chaudes nous demande d'acheté l'une d'elles. Ce dernier est natif de Hammam Melouane et pour deux galettes achetées, on a droit à une séance d'histoire sur le site.

«La station thermale de Hammam Melouane a toujours été un pôle de détente familiale depuis le temps de nos grands parents, lorsqu'il y avait un seul bassin (hammam) avec de l'eau chaude de 39° à 44°, émanant des hauteurs des montagnes adjacentes au bain.

Ces eaux thermales sont bénéfiques pour la santé humaine. Elles sont aussi préconisées pour soigner ou apaiser les maladies de la peau, de l'intestin, des artères et des veines, des os et des articulations ainsi que le rhumatisme sous toutes ses formes. Elles sont riches, elles contiennent de l'azote, du sulfate, du magnésium et du bicarbonate. Elles sont aussi recommandées pour le stress, l'angoisse et les dépressions. On y venait de partout. Pour 30 DA, le curiste restait presque une demi-journée dans le grand bassin du hammam se trouvant au contrebas du mausolée Sidi Slimane, où, autrefois, nos grands-mères, avec des bougies et du henné, chantaient «Hammam Melouane Sidi Slimane, djinek bessaha wal amman (on est venu pour la santé et la sécurité)....»

Aujourd'hui, c'est un grand hôtel de 4 étoiles.

On y trouve une grande piscine, des bassins et des salles de soins pour les adultes uniquement. Cette dynamique touristique vient à point nommé pour booster cette région ayant connu une désertion massive de ses habitants suite aux multiples séismes qui ont ébranlé, ces dernières années, la région de Hammam Melouane.

T. Bouhamidi

PSYCHOTROPES

Deux containers saisis à Annaba

LES AGENTS de la brigade commerciale des douanes de la wilaya d'Annaba ont saisi, avant-hier soir, deux containers remplis de psychotropes et de vêtements prêt-à-porter. Cette saisie a été opérée à l'intérieur d'un parc sous-douane, sis à Chaiba, commune de Sidi Amar. Selon des sources fiables, les limiers des douanes, agissant sur information et après ouverture des deux containers, ont découvert plus de 30 000 plaquettes de psychotropes de différentes marques. Le décompte final des marchandises saisies n'est pas encore arrêté. Il pourrait atteindre les 60 000 unités.

La marchandise litigieuse provenait de Turquie et appartient à une personne de la région, dont les douaniers ont préféré taire le nom pour le moment. Les services de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale ont ouvert une enquête et selon les premiers constats, l'importateur serait de connivence avec des responsables du contrôle frontalier. «Sinon comment comptait-il faire sortir sa marchandise hors du parc sous-douane ?», s'interroge une source sécuritaire. Pour rappel, les wilayas d'Annaba, El-Tarf, Guelma, Skikda et Oum El-Bouaghi ont été inondées de drogue, dont de la cocaïne.

Pas un jour ne passe sans que l'on signale, à travers ces wilayas, des saisies de psychotropes de tout genre. A défaut de se fournir en cocaïne pour raison de cherté, plusieurs malheureux consommateurs, des deux sexes, se ruent sur les comprimés psychotropes. Des barbituriques du type Erika avaient déjà causé plusieurs morts en 2020. Des crimes et des agressions violents ont été commis sous les effets des psychotropes.

Un psychologue de l'Université Badji-Mokhtar d'Annaba a déclaré au *Jeune Indépendant* : «On assiste, de jour en jour, à de nombreuses actions violentes générées par la consommation des psychotropes. La situation socio-économique est en crise. Les jeunes sont livrés à eux-mêmes et la drogue est là. De mémoire d'homme, je n'ai jamais entendu parler d'importation de deux containers de psychotropes. La situation est grave. Il faut que les services de sécurité mettent le paquet pour arrêter la propagation de ce fléau.»

Nabil Chaoui



BEJAÏA

Arrestation d'un gang spécialisé dans le vol de véhicules et de bijoux

LES ÉLÉMENTS de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Béjaïa ont démantelé, au courant de la semaine passée, trois réseaux de malfaiteurs spécialisés dans les vols de bijoux, de voitures et de motos. C'est ce qu'a indiqué la cellule de communication du groupement de la gendarmerie de la wilaya de Béjaïa dans un communiqué de presse.

La première affaire concerne une plainte déposée par un homme âgé de 85 ans, résidant dans la commune de Béni Djellil, dont le domicile a fait l'objet d'un cambriolage. Les cambrioleurs, qui ont fait irruption chez lui, ont dérobé un petit coffre contenant des bijoux. L'enquête menée par les éléments de la Gendarmerie nationale a donné lieu à l'identification des deux auteurs du méfait.

Il s'agit de I. A., âgé de 21 ans et natif de Béjaïa, et de CH. M., âgé de 30 ans, de la même région.

Interrogés, ces derniers ont reconnu les faits qui leur sont reprochés et ont indiqué aux enquêteurs la cachette des 15 bijoux (chaînes, bagues, bracelet, etc.) pour être ensuite récupérés et restitués à la victime.

«La deuxième affaire a eu lieu le 1er janvier», a fait savoir la même source.

Elle concerne le vol d'un Partner au niveau d'un accès menant vers le village Ath Ouamar, commune de Béni M'likèche. Les éléments de la brigade de gendarmerie de Tazmalt ont agi suite à un appel téléphonique d'un citoyen sur le numéro vert 10-55 pour signaler une voiture immobilisée sur un chemin dérobé.

Après la fouille du véhicule, les enquêteurs ont découvert un cartable en cuir contenant un passeport au nom de M. A., âgé de 43 ans.

Contactée, la victime a confirmé le vol de son véhicule vers 1 h et a informé les enquêteurs qu'il avait déposé plainte pour le vol de son véhicule et d'une somme de 108 millions de centimes», précise la même source. Par ailleurs, l'identification, le 2 janvier dernier, d'un malfaiteur, B. A., âgé de 39 ans, a permis l'arrestation des deux autres complices âgés de 39 et 41 ans, natifs de Semaoune.

Enfin, la troisième affaire a eu lieu dans la commune de Semaoune. Un citoyen, portant les initiales B. M., âgé de 30 ans, a déposé plainte pour le vol de sa moto. «Laissant la clé de contact, la victime, qui s'est absentée quelques minutes seulement en rentrant chez lui, n'a plus retrouvé sa moto à son retour», souligne-t-on.

L'auteur du vol a été identifié par les enquêteurs vers 21 h. Il a été arrêté chez lui et présenté devant le parquet. Il s'agit de O. F., âgé de 28 ans et natif de la même municipalité. Celui-ci a reconnu les faits. La moto a été récupérée et restituée à son propriétaire.

N. Bensalem

JIJEL

Expérience pionnière dans l'élevage des escargots

Figure de l'agriculture de la région de Tassoust, dans la commune Emir Abdelkader (20 km à l'Est de Jijel), Hocine Omar Ouayache a intégré un nouveau projet au sein de son exploitation agricole en lançant une expérience pionnière dans l'élevage des escargots de l'espèce comestible « Helix aperta » dans la wilaya.

Cet héliciculteur de 70 ans a confié que ce projet, dont il commence à entrevoir les prémices de sa réussite, a été entamé à la fin de l'année 2020.
« Mon investissement dans l'élevage des escargots n'est pas fortuit. L'idée m'a taraudé l'esprit pendant des années avant de devenir une réalité, après avoir suivi une formation dans ce domaine et côtoyé d'autres héliciculteurs de plusieurs wilayas dans l'Est et dans l'Ouest du pays », a-t-il précisé.
Il ajoute également « Investir la filière de l'élevage des escargots s'avère très rentable sur plusieurs plans, puisque le fellah (agriculteur) n'a pas besoin de consacrer de grandes superficies à ces gastéropodes à coquille et, en retour, il peut obtenir une production conséquente lui permettant de réaliser un gain très appréciable, notamment au regard de l'existence de marchés prometteurs à l'intérieur et à l'extérieur du pays ».
Cet agriculteur a révélé, dans ce contexte, que son choix s'est porté sur l'espèce d'escargot Helix aperta pour son goût délicat et sa couleur blanchâtre, en plus d'être répandu dans la région Est de l'Algérie et de la Tunisie, faisant savoir que ces escargots sont « très recherchés sur les marchés internationaux, en particulier en Italie ».
Selon ce septuagénaire, « la wilaya de Jijel dispose de toutes les conditions climatiques nécessaires, notamment une hygrométrie élevée et une pluviométrie importante favorisant la croissance adéquate pour cette espèce d'escargot », faisant état de la mise en place d'un « programme visant à respecter les étapes de sa croissance depuis le stade de la reproduction jusqu'à l'éclosion des œufs et l'engraissement ». Concernant la croissance de cette espèce, il explique « pour assurer une



croissance adéquate des escargots, un programme a été élaboré à travers la culture de produits agricoles essentiels à sa nutrition tels que la carotte, le navet, le chou et l'artichaut ».
Hocine Omar Ouayache a également indiqué que « l'élevage des escargots nécessite entre sept à huit mois avant la commercialisation », assurant qu'un seul escargot pond entre 200 à 300 œufs dont la phase d'éclosion varie en fonction de la température de l'air, soit entre 20 et 21 jours dans la plupart des cas après une phase de couvaison de 12 jours.
Il a souligné en outre que son « cheptel » d'escargots est actuellement en phase de ponte et devrait être commercialisé au mois de mai prochain, après une « période de nurserie et d'engraissement en vue d'obtenir une croissance pondérale oscillant entre six et 11 grammes ».
Avec la concrétisation de son expérience et l'intérêt que porte un importateur tunisien pour son produit, cet héliciculteur espère développer son investissement en acquérant des équipements spéciaux pour récolter notamment la bave d'escargot utilisée dans la confection de produits cosmétiques pour ses bienfaits pour la peau.

Propulser cette filière prometteuse

De son côté, Yacine Zeddam, secrétaire général de la Chambre d'agriculture de Jijel, a affirmé qu'il existe dans la wilaya deux exportateurs dont l'activité repose sur le ramassage des escargots depuis les forêts de la wilaya pour les exporter, alors que l'investissement de Hocine Ouayache, premier du genre localement, repose sur l'élevage.
« L'héliciculture revêt une grande importance en raison de la haute valeur nutritionnelle de ces gastéropodes à coquille en termes de protéines d'origine animale, d'autant que la chair d'escargot constitue une source de protéines, susceptible de répondre aux besoins du consommateur », a ajouté M. Zeddam.
« Ce type d'élevage possède également un indice de conversion élevé, car un kilogramme d'aliments fournis à l'escargot permet de produire deux kilogrammes de chair d'escargot comestible », a-t-il relevé.
M. Zeddam a souligné, en outre, que la Chambre d'agriculture œuvre actuellement à « accompagner M. Hocine pour surmonter les obstacles qui peuvent survenir au cours des phases de l'élevage des escargots avant de se lancer dans la formation des jeunes dans cette filière prometteuse pouvant représenter une source de revenus sûrs et rentables, notamment en devises du fait de la demande des marchés européens pour la chair d'escargot ».
« Investir dans cette filière permet aux agriculteurs de créer un équilibre financier avec d'autres produits agricoles, étant donné que l'élevage des escargots ne nécessite pas de frais importants et génère des rendements indéniables », a relevé le secrétaire général de la Chambre d'agriculture de Jijel.

R.R.

BOUIRA

Tikjda prise d'assaut par des centaines de visiteurs

LA STATION climatique de Tikjda (Est de Bouira), a été prise d'assaut ce week-end par des centaines de touristes et visiteurs venus de plusieurs wilayas du pays en quête de divertissement et de détente notamment en cette période de crise sanitaire, a-t-on constaté.
Depuis jeudi des centaines de touristes ont afflué vers ce site féerique culminant à plus de 1400 mètres d'altitude pour passer le week-end et oublier les tracas de la semaine.
Le nombre de visiteurs a redoublé vendredi matin. Des véhicules immatriculés dans différentes wilaya à l'image d'Alger, Bordj Bou Arreridj, Boumerdes, Béjaïa et M'Sila, ont pu atteindre les hauteurs de la station jusqu'à Tighzert.
« Nous profitons de chaque week-end pour sortir ensemble en famille pour rompre avec la routine et changer d'air. Tikjda est très belle, nous avons l'habitude de venir ici chaque fin de semaine », a confié Ouail, un trentenaire venu d'Alger.
Le grand nombre de véhicules enregistré ce weekend a causé des embouteillages sur la route nationale n 33 menant vers Tikjda, ce qui a obligé beaucoup d'automobilistes à poursuivre leur balade à pied pour arriver au Centre national de sport et de loisir (CNSLT).
Malgré le froid et le peu de commodités existantes à l'extérieur du CNSL en matière de structures de détente et de restauration, les touristes ont préféré quand même faire le voyage rien que pour admirer la beauté des paysages féeriques que leur offre dam nature. Le CNSLT, qui dispose de 460 lits, ne propose que 50 % de ses capacités en raison du protocole sanitaire appliqué pour lutter contre la propagation de la pandémie de la Covid19.
« Nous recevons des familles, dont l'accueil se fait par réservation et les capacités utilisées ne sont actuellement qu'à 50% en raison du protocole sanitaire mis en place », a expliqué le chargé de la communication du CNSLT, Mohamed-Ameziane Belkacemi.
Pour la restauration, les plats sont servis en chambre pour les familles de voyageurs accueillies, selon les détails fournis par M. Belkacemi.

UNE AMBIANCE PARTICULIÈRE

A l'extérieur du Centre, une ambiance particulière y règne. Visiblement, les familles et leurs enfants vivaient le bonheur de découvrir la splendeur du site, dont certains le font pour la première fois.
« C'est magnifique. Tikjda est un joyau touristique que nous devrions tous préserver et promouvoir », a avoué Nassim, un jeune visiteur venu d'Alger en compagnie de son ami Sid Ali.
Rencontrés sur les lieux, beaucoup de visiteurs ont opté pour des randonnées, des tours de pique-nique ainsi que des rencontres amicales et familiales autour d'un barbecue en pleine nature. Le plaisir qu'ils partagent ces touristes est unique, selon eux. « Le bonheur que nous vivions ensemble autour de ces grillades et au milieu de cette nature nous fait oublier tout le stress et la fatigue qui rangent nos quotidiens », disent-ils.
La station de Tikjda n'a jamais connu de tel assaut depuis bien longtemps.
« Le confinement et le stress nés de la crise sanitaire que vit le pays aurait été à l'origine de ce déferlement de vacanciers », a jugé Massinissa, un jeune originaire de la ville de Bouira.
Par ailleurs, l'afflux massif de visiteurs sur Tikjda et alentours notamment en période hivernale revêt une grande importance d'un point de vue touristique et économique. La promotion de cette destination nécessite plus d'effort en vue de réaliser davantage de structures de détente et de tourisme pour en tirer profit.
« La sécurité y est revenue, mais beaucoup de choses manquent dans ce merveilleux site qui jouit d'une richesse écologique considérable grâce à sa faune et sa flore.
Les autorités concernées es doivent accorder plus d'importance à Tikjda et autres coins touristiques de la région pour lutter contre toute forme d'anarchie ou de pollution environnementale », a estimé le jeune Massinissa.
La création de parkings gardés pour véhicules, la réhabilitation des remontées mécaniques de Tikjda, la réalisation d'une station de ski, ainsi que l'aménagement de circuits pour randonnées et pique-nique et de petites structures de repos en bis, sont les doléances les plus soulevées par quelques touristiques approchés par la presse.

R. R.

SPORT : SALIMA SOUAKRI MET L'ACCENT SUR L'IMPORTANCE QU'ELLE ACCORDE AUX JEUNES TALENTS

LA SECRÉTAIRE d'Etat, auprès du Ministre de la Jeunesse et des Sports, chargée du Sport d'élite, Salima Souakri a mis l'accent, jeudi, sur la grande importance qu'elle accorde aux jeunes talents sportifs, dans le cadre du plan du programme de son secteur et de la prise en charge de ces talents prometteurs pour développer leurs capacités à la faveur d'un bon encadrement, a indiqué un communiqué de presse. Présidant la cérémonie de distinction des jeunes talents sportifs des différentes wilayas, Mme Souakri a mis l'accent sur la nécessité d'accompagne ces jeunes talents , à l'instar de Takieddine Boukhedna (10 ans) joueur de football de la wilaya de Annaba, Amine Cherchour (6 ans), jeune talent dans le jeu d'échecs de la wilaya de Biskra, Yaakoub Zared (11 ans) , personne aux besoins spécifique, spécialiste en gymnastique de la wilaya de M'sila .

NATATION/CHALENGE DE GENÈVE/ 1ERE JOURNÉE: ARDJOUN ET DJABALLAH REMPORTENT LA MÉDAILLE BRONZE

LES DEUX nageurs algériens, Ardjoun Abdellah et Djabellah Anis ont remporté vendredi la médaille de bronze dans les 50 mètres dos crawlé et 1500 mètres crawl dans la 54e édition du CIG organisée du 15 au 17 janvier à Genève. Le nageur algérien Ardjoun Abdellah (Algérie poste) est classé troisième avec 25.87 sec en 50 mètres dos crawlé. Il s'est qualifié ainsi au championnat du monde prévu à Abu Dhabi en décembre 2021 et au championnat du monde prévu au Japon mai 2022.Son compatriote, Djabellah Anis a remporté à son tour la médaille de bronze dans les 1500 mètres crawl avec 16 minutes et 08.16 secondes .La compétition se poursuivra samedi avec la participation de Melih Amel dans les 100 et 50 mètres crawl et Ardjoun Abdellah dans les 200 mètres dos crawlé en quête de qualification aux olympiades.Le nageur Djabellah prendra part également dans les 400 mètres crawl.

CHAN 2021: LE PRÉSIDENT DE LA FIFA ASSISTERA AU MATCH D'OUVERTURE CAMEROUN-ZIMBABWE

LE PRÉSIDENT de la Fédération internationale de football (FIFA), Gianni Infantino, est arrivé à Yaoundé vendredi à la veille du coup d'envoi du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) ,Cameroun 2020, compétition réservée aux joueurs locaux a indiqué la CAF. Le Président de la FIFA sera présent au stade Ahmadou Ahidjo de Yaoundé pour le match d'ouverture du CHAN 2020 entre le Cameroun et le
Zimbabwe.

AUTO/DAKAR-2021 : TRENTE ANS APRÈS SON PREMIER SUCCÈS, STÉPHANE PETERHANSEL REMPORTE SON 14e DAKAR

LE FRANÇAIS Stéphane Peterhansel (Mini) a décroché vendredi à Jeddah son 14e Dakar, trente ans
après son premier succès dans le célèbre rallye-raid. A 55 ans, celui qui est surnommé «M. Dakar» tant il domine l'épreuve, a remporté l'édition 2021 organisée en Arabie saoudite chez les autos, sa 8e victoire dans cette catégorie à laquelle s'ajoutent six sacres à moto. Vainqueur en 1991, il le fut de nouveau en 1992, 1993, 1995, 1997 et 1998.Six titres en deux roues, le record reste inégalé sur «la course la plus difficile au monde».

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE CYCLISME :

L'AG Ordinaire de l'exercice 2020 le 23 janvier à Alger (FAC)

La Fédération algérienne de cyclisme (FAC) tiendra son assemblée générale ordinaire (AGO) de l'exercice 2020 le 23 janvier au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA), a-t-on appris samedi de l'instance fédérale.

L'ordre du jour de cette AGO qui marquera la fin du mandat olympique 2017-2020, portera sur l'examen et l'adoption des bilans moral, financier et technique de l'exercice 2020.Il est également attendu des membres de l'AGO d'examiner le rapport du commissaire aux comptes. Les représentants des ligues ont été invités à remettre au secrétariat de la FAC les bilans moral et financier de leurs structures ainsi que le procès-verbal de l'assemblée générale élective, visé par la direction de la jeunesse et des sports (DJSL) ou par un huissier de justice, précise l'instance fédérale. Selon la note méthodologique du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), fixant les modalités de renouvellement des instances sportives, les fédérations doivent tenir leur assemblée générale du 15 janvier au 15 avril 2021, avant de clore le processus par les élections du COA pour le nouveau cycle olympique. En outre, la note du MJS prévoit que les assemblées générales doivent se tenir en deux étapes : une assemblée générale ordinaire (AGO), réservée à l'approbation des bilans moral et financier de fin de mandat, puis 15 jours après interviendra une assemblée générale élective (AGE), conformément aux statuts et règlements intérieurs de chaque structure sportive.



LIGUE ALGÉROISE DE CYCLISME : LE MJS INVALIDE L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT MESSAOUD DAOUD

L'élection du président Messaoud Daoud pour un nouveau mandat à la tête de la Ligue algéroise de cyclisme a été invalidée par le ministère de la Jeunesse et des Sports, ayant exhorté l'instance au passage à tenir une nouvelle assemblée élective, et à désigner un nouveau président dans le respect des règlements en vigueur. Daoud a perdu son éligibilité après avoir été suspendu pour six mois, car les règlements en vigueur ne permettent pas aux candidats ayant écopé d'une suspension de plus de trois mois de se présenter. Un détail ayant échappé lors de l'assemblée élective du 9 janvier courant, qui avait plébiscité Messaoud Daoud pour un nouveau mandat de quatre ans à la tête de la Ligue algéroise de cyclisme (ndlr, 2021-2024. Ainsi, après une étude approfondie du dossier présenté par la FAC, et ayant obtenu la confirmation que Messaoud Daoud était bel et bien inéligible pour un nouveau mandat olympique à la tête de la LAC, la tutelle a décidé d'invalider le résultat de l'AGE du 9 janvier courant, et de demander la tenue d'une nouvelle assemblée, dans le respect des lois.

ELECTIONS DE LA FIFA :

Zetchi en discussion avec des présidents de fédérations africaines

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de football (FAF) Kheireddine Zetchi, a entamé des discussions avec plusieurs présidents de fédérations du continent, présents à l'occasion du championnat d'Afrique des nations CHAN-2021 au Cameroun, pour promouvoir sa candidature en vue des élections du Conseil de la Fédération internationale (FIFA), prévues en mars prochain à Rabat (Maroc), rapporte la FAF vendredi sur son site officiel. «Parmi les rencontres, le patron de la FAF s'est entretenu ce vendredi matin avec son homologue camerounais, Mbombo Tchouah, avant d'entamer des réunions dans l'après-midi avec des présidents de zones de la CAF et d'autres personnalités du football africain», précise la même source. Kheireddine Zetchi, accompagné du secrétaire général de la FAF Mohamed Saâd et du membre du Bureau fédéral Amar Bahlou, est arrivé jeudi soir à Yaoundé, pour faire la promotion de sa candidature, en marge CHAN-2021, réservé aux joueurs locaux, au Cameroun (16 janvier - 7 février). Outre Zetchi, les trois autres candidats pour les deux sièges libérés en fin de mandat de quatre ans par le Tunisien Tarek Bouchamaoui et l'Egyptien Hani Abo Rida sont : le Marocain Fawzi Lekdjaâ, l'Equato-guinéen Gustavo Ndong et Abo Rida, ce dernier brigue un second mandat. Zetchi (55 ans) ambitionne à travers sa candidature, de devenir la deuxième personnalité sportive algérienne à intégrer le Conseil de la Fifa après l'ancien président de la FAF Mohamed Raouraoua, qui avait été élu membre du Comité exécutif de l'instance internationale lors de l'Assemblée générale élective de la CAF en février 2011 à Khartoum (Soudan).Les élections du Conseil de la Fifa, se dérouleront en marge de la l'Assemblée générale élective (AGE) de CAF, le 12 mars 2021 à Rabat (Maroc).

COMPÉTITION AFRICAINES / CORONAVIRUS :

La CAF autorise une baisse du nombre minimum de joueurs sur la feuille de match

LA CONFÉDÉRATION africaine de football (CAF) a annoncé vendredi avoir procédé à la modification du nombre minimum de joueurs autorisés à démarrer un match en raison de la Covid-19 afin de permettre aux équipes de jouer avec moins de 15 joueurs pendant cette période. Si une équipe a 11 joueurs pour jouer un match, le match continuera. En cas d'absence de gardien de but, un autre joueur peut remplacer le gardien de but à condition que le nombre total de joueurs sur le terrain soit de 11, précise l'instance africaine sur son site officiel. Pour rappel, l'Egypte qui devait prendre part au tournoi de l'UNAF des moins de 20 ans qualificatif à la CAN 2021 de catégorie, avait décidé de se retirer en raison de la découverte de plusieurs cas positifs au Covid-19 chez les joueurs. L'Egypte s'est présentée à cette compétition qui s'est déroulée en décembre 2020 en Tunisie, avec 14 joueurs seulement, alors que le réglementation de la Confédération africaine de football (CAF) exige 15 joueurs au minimum sur la feuille de match. D'autre part, le Comité exécutif de la CAF a décidé d'accorder l'amnistie à tous les clubs qui se sont retirés des différentes compétitions à cause de la pandémie de Coronavirus. La COVID-19 ayant influencé le retrait de plusieurs équipes de diverses compétitions, le Comité Exécutif de la CAF réuni ce vendredi à Yaoundé, à la veille de la cérémonie d'ouverture du Championnat d'Afrique des Nations Cameroun 2020, a décidé d'accorder l'amnistie à tous les cas de retraits enregistrés entre mars 2020 jusqu'à ce jour, indique l'instance.

8e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 :

L'O Médéa voyage bien, l'USMBA réalise l'exploit à Biskra

L'O. Médéa et l'USM Bel-Abbes, vainqueurs en déplacement, respectivement à Ain M'lila (3-1) et Biskra (1-0) ont été les grands bénéficiaires de la 8e journée du championnat de Ligue 1 de football, qui a débuté jeudi et prendra fin samedi avec les cinq derniers matchs au programme de cette journée.

Les Médéens sont allés damer le pion à l'AS Ain M'lila, battue pour la 1re fois sur son terrain (3-1). Les camarades de Khemoukh qui signent leur 3e victoire en déplacement, adoptent à chaque fois une stratégie purement offensive en gagnant à chaque fois par le même score (3-1), comme ce fut le cas devant l'USM Alger et le NC Magra. Ce 4e succès de rang, place désormais l'OM à une excellente 5e place (13 pts), à une longueur seulement de sa victime du jour, l'AS Ain M'lila qui a raté l'aubaine de prendre seule la 2e place. L'autre exploit du jour est à mettre à l'actif de l'USM Bel-Abbes qui s'est imposée face à l'US Biskra (1-0). Cette 2e victoire consécutive signée par le même joueur, Metref, permet à l'équipe de la Mekerra de rejoindre son adversaire du jour, l'USB à la 11e place, en attendant mieux. A Béchar, la JS Saoura est venue à bout du NA Hussein-Dey par (2-1). Les trois buts du match ont été inscrits sur penalty dont un doublé de Hamidi, et un tir de Rabie Meftah. La JSS rejoint provisoirement le MC Alger et l'ASAM à la 2e place, alors que le Nasria s'enfonce davantage en restant scotché à 17e position avec 6 points au compteur. L'ASO Chlef qui accueillait la lanterne rouge le CABB Arreridj, a dû attendre le temps additionnel pour s'imposer grâce à des réalisations de Maherzi (90+2) et Tahar (90+5), un succès venu certes sur le tard, mais suffisant pour lui offrir une 5e place avec 13 pts. En revanche, le CABBA qui n'a engrangé que deux points en 8 matches, voit sa situation se compliquer beaucoup plus, notamment



après le départ de son entraîneur, Bilal Dziri, et son directeur général, Nadir Bouznad.

RÉSULTATS PARTIELS ET CLASSEMENT :

JSM Skikda - CS Constantine	0-0
US Biskra - USM Bel-Abbès	0-1
JS Saoura - NA Husseïn-Dey	2-1
ASO Chlef - CABB Arréridj	2-0
AS Aïn M'lila - Olympique Médéa	1-3

Classement :	Pts	J
1. ES Sétif	19	7
2. MC Alger	14	6
—. JS Saoura	14	7
—. AS Aïn M'lila	14	8
5. O. Médéa	13	7
—. ASO Chlef	13	8
7 . CR Belouizdad	11	5
— . MC Oran	11	7
9. JS Kabylie	9	7
—. RC Relizane	9	7
11. Paradou AC	8	7
—. USM Alger	8	7
—. USM Bel-Abbès	8	8
—. JSM Skikda	8	8
—. US Biskra	8	8
16. CS Constantine	7	7
17. NA Husseïn-Dey	6	8
18. NC Magra	4	7
—. WA Tlemcen	4	7
20. CABB Arréridj	2	8

COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF 2020/2021 :

Période d'enregistrement additionnel ouverte jusqu'au 31 janvier

LA PÉRIODE d'enregistrement additionnel des joueurs en prévision des compétitions interclubs de la CAF saison 2020/2021 est ouverte et se clôturera le 31 janvier 2021, a indiqué la Confédération africaine de football (CAF) vendredi. Une fédération qui aura enregistré moins de 30 joueurs en juillet, pourra après la phase du deuxième tour préliminaire du 1er janvier jusqu'au 31 Janvier, compléter la liste jusqu'a 30 joueurs au maximum, pour autant que la liste complémentaire ne dépasse pas sept nouveaux joueurs. Les nouvelles licences (dont le nombre variera entre un et sept), dûment remplies conformément aux dispositions des présents règlements, doivent être enregistrées sur le système online au plus tard le 31 Janvier, date après laquelle le système n'accepte plus de nouvelles licences», stipule l'article 7 du chapitre V des règlements régissant les compétitions interclubs de la CAF. Le Comité d'Urgence de la CAF lors de sa réunion en date du 8 novembre 2020 avait décidé de permettre à chaque équipe d'enregistrer 40 joueurs. Chaque club aura le droit de compléter la liste jusqu'à 40 joueurs pour autant que seuls 7 joueurs soient enregistrés durant la période additionnelle. De même, le Comité d'Urgence de la CAF lors de sa réunion du 23 janvier 2020 avait décidé que chaque club aurait le droit de remplacer jusqu'à 4 joueurs de la liste si et seulement si ledit joueur n'a pas participé avec le club à un match durant la saison en cours. Un joueur inscrit parmi les remplaçants durant un match mais qui n'a pas effectivement participer au match est considéré comme non-aligné. Pour rappel, quatre clubs algériens sont qualifiés pour les prochains tours de compétitions interclubs de la CAF. Le CR Belouizdad et le MCA lger (phase de poules de la Ligue des champions). L'ES Sétif et la JS Kabylie(1/16e de finale bis de la Coupe de la confédération).

OLYMPIQUE DE LYON RUDI GARCIA (ENTRAINEUR) :

«Slimani est très motivé, il va nous apporter en détermination»

L'ENTRAÎNEUR de l'Olympique lyonnais Rudi Garcia, a indiqué vendredi que l'attaquant international algérien Islam Slimani, signataire mercredi d'un contrat de 18 mois avec le club rhodanien, est «très motivé» pour aider l'actuel leader de la Ligue 1 française de football «dans les objectifs de Ligue des Champions». «Il est très motivé. A l'image de Djamel, il va nous apporter en détermination, en volonté et en don de soi. Je suis très content d'accueillir Islam. Sa présentation a été très rafraîchissante. Il a dégagé cet enthousiasme, cette envie et cette motivation. Il va nous
aider dans les objectifs de Ligue des Champions», a affirmé le coach de l'OL en conférence de presse, cité par les médias locaux. Slimani (32 ans), laissé libre par Leicester City (Premier League), s'est engagé en faveur de l'OL pour une durée de 18 mois, soit jusqu'au 30 juin 2022, et rejoint ainsi son compatriote et coéquipier en équipe nationale Djamel Benlamri, arrivé durant l'intersaison pour une saison, en provenance du club saoudien d'Al-Shabab.»Je pense qu'il est différent des autres attaquants qu'on a, ce sera certainement un meilleur joueur de tête que les autres. Il va nous apporter sa taille, offensivement et défensivement. Il va également nous amener sa science du faire jouer les autres. Si Ben Yedder a marqué autant de buts la saison passée, Islam n'y a pas été étranger. Il avait réalisé une demi-saison de très haut niveau avec Monaco», a-t-il ajouté. A la question de savoir dans lequel des trois postes offensifs de son 4-3-3, il compte utiliser Slimani, Rudi Garcia a répondu : «On a trois attaquants qui permutent beaucoup, qui ont obligation de se promener et de se retrouver dans l'axe pour conclure. Donc oui , Islam peut jouer à un des trois postes», a-t-il expliqué. Avant de conclure : «On a perdu Dembélé (prêté à l'Atletico Madrid, ndlr), il fallait absolument le remplacer. L'arrivée d'Islam est une bonne nouvelle, en plus, il connaît la Ligue 1, c'est bien». Slimani, qui compte une seule apparition depuis le début de la saison, n'a pu s'imposer à Leicester City, depuis son arrivée en 2016, en provenance du Sporting Lisbonne (Portugal). Il avait été prêté lors des dernières saisons à trois clubs différents : Newcastle (Angleterre), Fenerbahçe Champion d'automne au terme de la première partie de la saison, l'OL, qui compte un point d'avance sur ses poursuivants directs : le Paris SG et Lille, recevra dimanche le FC Metz (21h00), pour le compte de la 20e journée.

Équipe nationale : La FAF dément pour Gouiri et Lopez

QUE DE BRUIT court depuis quelque temps sur ce qui a été annoncé comme imminent renfort des rangs de la sélection algérienne. Deux joueurs franco-algériens ont été notamment cités pour faire partie de la liste de Djamel Belmadi dès le prochain stage des Verts en mars. Allusion faite à l'attaquant de l'OGC Nice, Amine Gouiri, et au milieu de terrain prêté cette saison par l'O Marseille à Sassulo en Italie, Maxime Lopez. Et pour mettre un terme aux spéculations, la Fédération algérienne de football, par le biais de son chargé de communication, Salah Bey Aboud, a tenu à apporter des précisions sur le sujet. S'exprimant au micro de la Télévision nationale, le porte-parole de la FAF, a précisé que «toutes les informations relayées, concernant une probable venue de Maxime Lopez en équipe d'Algérie sont fausses ».Et pour étayer ses propos, Salah Bey Aboud affirme avoir contacté le sélectionneur national Djamel Belmadi, afin de confirmer ou d'infirmer à 100% ces rumeurs. «On a appelé Djamel Belmadi, afin de vérifier la véracité de ces informations. Finalement, il s'est avéré que ce ne sont que des rumeurs. Belmadi a nié avoir contacté Maxime Lopez », a-t-il notamment affirmé à ce sujet. Selon le premier responsable du département communication de la FAF, cette dernière n'a contacté ni Gouiri ni Lopez. «On n'a pris attache ni avec Maxime Lopez ni avec Amine Gouiri», a déclaré Aboud. Ce qui met ainsi un terme à toutes les nouvelles qui avaient enflammé la toile algérienne. «Le sélectionneur national ne dévoile pas trop de détails concernant ce sujet. C'est possible qu'il soit en train de chercher de nouveaux éléments capables de renforcer les verts. Cependant, cela se fait dans une discrétion totale», a-t-il ajouté. Il y a lieu de rappeler que Maxime Lopez, dont le frère ainé avait participé avec la sélection algérienne des moins de 17 ans à la coupe du monde de 2009, s'était exprimé, il y a quelques mois, sur l'éventualité de porter le maillot algérien. Sa réponse ne souffrait d'aucune ambiguïté : «Je joue pour la sélection de France des moins de 23 ans, et mon objectif est de rejoindre la sélection première des Bleus». Quant à Gouiri, le fait d'avoir supprimé le drapeau français de son compte instagram, il y a quelques jours, a été perçu par certains comme étant un signe qui ne trompe pas quant à l'approche de son arrivée chez les Verts.Infootalgerie

LE DEUXIÈME PRÉSIDENT D'EGYPTE

Gamal Abdel Nasser le panarabiste

Elu par plébiscite d'abord selon une nouvelle Constitution promulguée le 16 janvier 1956, Gamal Abdel Nasser est ensuite approuvé à la présidence de la République le 23 juin de la même année.



Le texte de la Constitution stipule notamment que l'Egypte est une nation arabe, que le régime présidentiel est établi à la place de la forme parlementaire de gouvernement. Il octroie ainsi de larges pouvoirs exécutifs au président. Ce dernier peut nommer son propre cabinet et désigner les membres de l'Assemblée nationale, sous réserve de l'approbation du peuple par la voie d'un référendum. Une double procédure référendaire sera exercée le 23 juin 1956 : ratifier ladite Constitution et approuver l'élection de Gamal Abdel Nasser. Déjà, il jouit du statut de leader historique. Il est à la tête du Mouvement des officiers libres ayant destitué le roi Farouk, le 23 juillet 1952 lors d'un coup d'Etat, et mis fin à la monarchie. La République d'Egypte est proclamée, le 18 juin 1953. L'an d'après en février, il est président du Conseil de la Révolution et premier ministre, non sans continuer à s'opposer à son rival, le général Mohamed Naguib, celui qui est nommé avant lui, premier président. La politique intérieure de Nasser consiste en un démantèlement des bases sociales terriennes liées à l'ancien régime monarchique, soit une réforme agraire qui vise en même temps les forces sociales: libéraux, démocrates et, surtout, les Frères musulmans, afin d'asseoir un appareil sous le contrôle de l'armée. Aussi, il préconise le changement de la société en projetant le haut barrage d'Assouan (sur le Nil en Haute Egypte). Les Américains refusent de le financer, ce qui motive la nationalisation du canal de Suez (26 juillet 1956) pour générer des sources de revenus à la construction de ce barrage, développer le secteur public en bénéficiant du soutien de Moscou. Cette vision engendre un conflit avec la Grande-Bretagne, la France (gérants du canal) et Israël. D'autant que Gamal Abdel Nasser prône un panarabisme qui comprend la libération de la Palestine. L'Egypte devient alors le principal soutien de la guerre de libération nationale en Algérie. Au Caire, une représentation algérienne y est installée depuis le début 1950, elle est composée notamment de Mohamed Khider, Hocine Aït Ahmed et Ahmed Ben Bella. Nasser met à leur service la station radio Sawt El Arab (La voix des Arabes). Elle sert, entre autres, à la diffusion de l'appel du 1er novembre 1954, date du déclenchement de la guerre anticoloniale. Le soutien nassérien s'affirme au nom de la résistance arabe et non de la révolution algérienne. Cette orientation panarabiste persistera au-delà de l'indépendance, non sans susciter un débat sur l'identité et la souveraineté algérienne. De leur côté, les Syriens sont favorables à une fusion des deux Etats voisins. Les deux parties s'accordent, le 21 février 1958, par référendum sur la création de la République Arabe Unie, présidée dès le lendemain par Nasser. Dotée d'une Constitution provisoire en 73 articles, le 05 mars, elle représente une première avancée vers une unité arabe, à commencer avec le Yémen. Elle prévoit un exécutif et un législatif au niveau central. Les affaires locales demeurent du ressort des conseils exécutifs de chaque pays. Cette dynamique sera éphémère, le rêve nassérien de renaissance arabe s'estompe, la Syrie ayant annoncé, le 28 septembre 1961, sa séparation de l'Union.

M. Rediane

ŒUVRES D'EXPRESSION AMAZIGHE PRIMÉES

L'histoire d'un peuple



LAURÉATS de la 1e édition du Prix du président de la République de la littérature et de la langue amazighes, le roman de Rachid Boukherroub et l'essai anthropologique de Ali Hedjaz, reflètent, chacun à sa manière, un pan de l'Histoire d'un peuple et sa quête pour sa survie.

Récipiendaire du premier prix dans la catégorie littérature, le roman de Rachid Boukherroub Semithass akken iwnihwa (Appelez le comme il vous plaira) est une chronique de la vie villageoise dans les années 70 du siècle dernier avec son lot de privations, de drames et de déchirures. L'opus de 234 pages tente de cerner la vie des jeunes de l'époque aux prises avec les difficultés de la vie et de la tentation de l'exil, ceux qui ont succombé à l'appel des sirènes de l'émigration et ceux qui avaient décidé d'y rester, de traduire leurs émotions, leurs peines et leurs joies. A travers les 2 principaux personnages du roman, Arezki et Bachir, l'auteur met en exergue le drame vécu par cette jeunesse qui, « en partant, devient étrangère et en restant subi l'incompréhension et l'humiliation des leurs », a souligné à l'APS, l'auteur, déjà primé lors de la 1e édition du Prix Assia Djebbar pour son roman La mariée en roseaux. Le roman est aussi une fresque de la vie villageoise de l'époque dans son ensemble, décrivant le manque, les frustrations et l'insécurité vécus. « La plupart des éléments de la trame de ce roman sont tirés de faits réels vécus ou entendus dans mon entourage familial et villageois et reflètent leur drame souvent refoulé », a-t-il fait remarquer. C'est aussi le récit de « la lutte implacable de ces gens-là, ceux qui sont partis comme ceux qui sont restés pour influer sur leur destinée et assurer leur survie et celle des leurs au prix de moult drames et sacrifices », note l'auteur.

L'essai anthropologique Zebra, wa ad yeqar i wa, amezrouy s chfawath n Da Makhlouf du chercheur Ali Hedjaz, lauréat du 2e prix dans la catégorie recherche sur le patrimoine culturel immatériel amazigh dont le 1er prix n'a pas été attribué, traite, pour sa part, de l'Histoire de la région d'Ath Jennadh, à l'Est de Tizi-Ouzou. Il est construit à partir des récits d'un vieil homme de la région, Makhlouf Oubizar, « une mémoire vivante des récits transmis de génération en génération à travers des contes et des poèmes glorifiant les dynasties régnantes ou faisant la chronique de divers événements survenus », a fait savoir M. Hedjaz. Ces récits, qui constituent la colonne vertébrale du travail, ont été, cependant, « confortés par un travail de recherche en recourant à d'autres supports pour l'authentification et l'identification des lieux et des personnages », dira l'anthropologue. Cet essai, le 5e d'une série d'ouvrages à la thématique similaire, de l'auteur, « est une poursuite d'une quête de la trace des ancêtres », souligne M. Hedjaz pour qui, « il est important de déterrer et de sauvegarder ce patrimoine qui est la preuve de l'apport de nos ancêtres à l'humanité ».

APS

AGENDA

CINE-ITALIA Célébration de la naissance du cinéaste Federico Fellini. Chaque lundi jusqu'au 18 janvier. Institut culturel italien d'Alger. 18h30. Accès libre. Sous-titrage en français. Au programme : Les Vitelloni, La Strada, Le Cheikh blanc, Il Bidone, Les Nuits de Cabiria, La Dolce vita, Les Tentations du docteur Antonio, Huit et demi, Juliette des esprits, Les clowns, Fellini Roma, Amarcord, Ginger et Fred, Intervista, Qu'il est étrange de s'appeler Federico.

PEINTURE Exposition collective En dépit de la douleur, notre plume insuffle de l'espoir. Galerie Baya-Palais de la Culture Moufdi Zakaraia, Alger, jusqu'au samedi 23 janvier. 100 tableaux sur l'abstrait, la symbolique et l'expressif.

CREATION Coréalisation d'une œuvre collective: Unité vitale avec Thomas Castaing et Safy Boutella. Présentation le jeudi 28 janvier. Institut Français d'Alger. Envoyer son œuvre avant le 15 janvier. Consulter: if-algerie.com/alger/agenda-culturel/vitale

CHANTIER Création proches du jeudi 28 janvier au samedi 13 février. Institut français d'Alger. Dès le 14 janvier, un chantier artistique en ébullition, un laboratoire de création sera amorcé. Les contours de la création (un collage pop'art dans le cadre de la Nuit des idées) seront déjà esquissés par la plasticienne Yasmine Bourahli. L'œuvre Proches va permettre à tout un chacun de se reconnaître dans un collage géant d'images, de scènes de vie et de textes.

ARTS Exposition collective L'année Art Graire jusqu'au vendredi 12 février. Galerie d'art Le Paon. Office Riadh El Feth, Alger. Vingt toiles de peinture à l'huile de Mohamed Boucetta, objet de design de Tarek Boulifa, objets de poterie moderne et traditionnelle de la maison d'art Bacha et de Yamna.

SINGLE Nouveaux titres du groupe pop Index d'Alger sur Youtube : Douwari (mon douar, 04 : 37) ; Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55) ; Da Malik (03 :24). Et reprise de Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

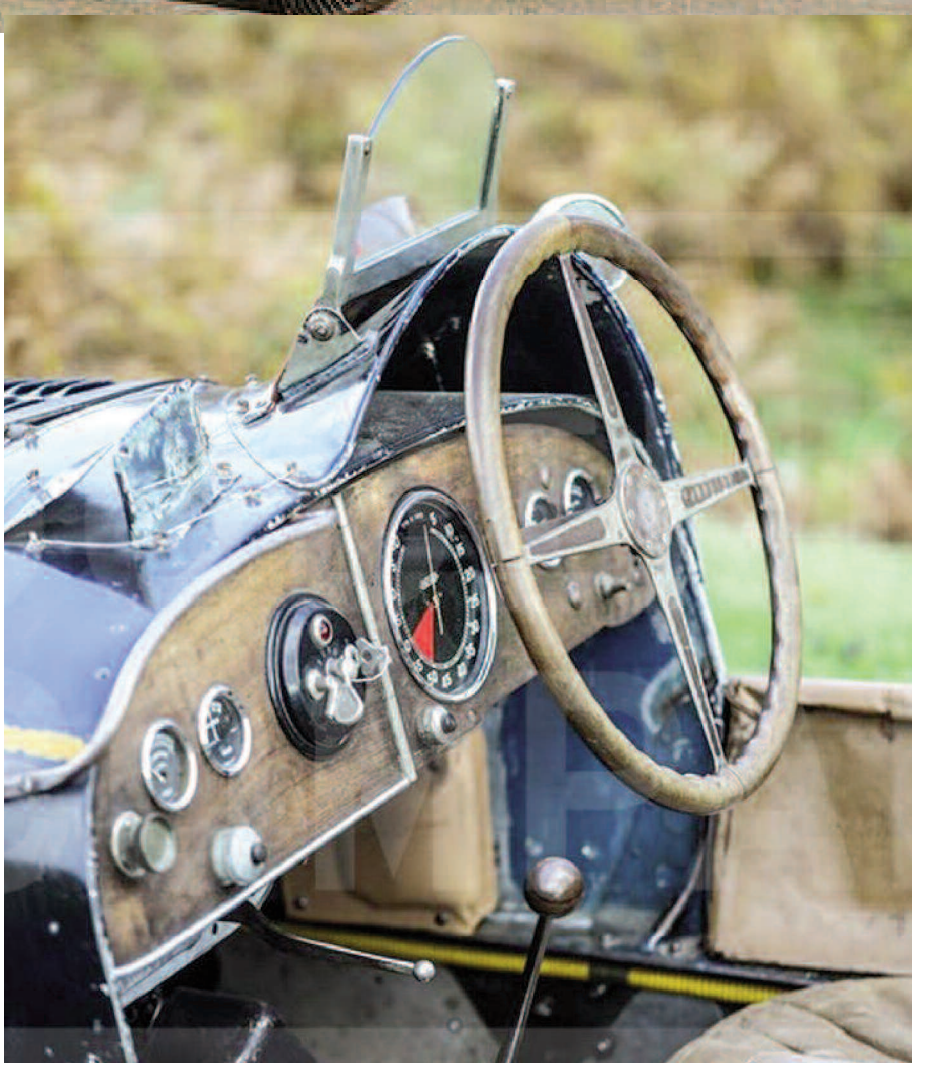
LIRE Ali Rédha El Jazairi, gouverneur de Tripoli, un livre du professeur Mostefa Khiati, éditions Ac com. 120 pages sur Ali Rédha El-Jazaïri (1820-1876), écrivain, chef militaire, médiateur et gouverneur de Tripoli sous l'empire ottoman, et sur la vie de son père Hamdane Ben Othman Khodja (1773-1842), écrivain et conseiller à la Santé auprès de la Sublime Porte.

CLIP Qololi (Dites-moi) du collectif El Bandia Social Club. Avec les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika. Espace dédié aux activités des artistes algériens.

MUSEE Les artistes Selka Abdelwahab, Hachemi Ameur, Kalouza Mohamed Amine, Cherif Slimane, Halima Salem, Chemirik Dalila et Kaissar Sid Ahmed ont offert, chacun d'eux, une toile au Musée d'arts modernes d'Oran.

La Bugatti du roi Léopold III adjugée pour un montant astronomique





Une Bugatti Type 59 sports de 1934, qui fut notamment propriété de l'ancien roi Leopold III, a été vendue samedi soir lors d'une vente dans la maison Gooding & Company (Royaume-Uni), spécialisée dans les automobiles, pour un montant record de 8,5 millions livres (quelque 9,53 millions d'euros), auquel il faut ajouter la commission de la maison de ventes, portant l'addition totale à 9,535 millions de livres (soit quelque 10,7 millions d'euros). Selon cette dernière, il s'agit d'un nouveau record pour une Bugatti.

Ce modèle excellait parmi les voitures de course non standard d'avant la Seconde Guerre mondiale.

Cette voiture faisait partie de l'équipe Bugatti de la saison 1934-1935 des Grands Prix automobiles et, avec René Dreyfus au volant, avait remporté le Grand Prix de Spa.

Bugatti avait ensuite transformé le bolide en voiture de sport, avec une nouvelle boîte de vitesses ainsi qu'un châssis et une carrosserie plus adaptés, et l'avait peint en noir avant de le vendre, en 1937, à Léopold III, qui était un passionné de la marque. Le véhicule a ensuite changé quatre fois de propriétaire, mais est toujours resté dans son état d'origine. Selon la maison de ventes aux enchères, le bolide "57248" (son numéro de châssis) est sans aucun doute la plus importante et authentique de toutes les voitures de course Bugatti. La vente aux enchères a eu lieu à 18h00, dans le château anglais d'Hampton Court. Au total, quinze véhicules historiques étaient mis à l'encan.

Le CBD : un anti-oxydant pour la peau et beaucoup plus encore !



LE CBD, un des principes actifs que l'on retrouve dans le cannabis, occupe de plus en plus de place dans de nombreux secteurs. En effet, il a prouvé son efficacité dans le domaine de la santé, ainsi que dans la cosmétique. On pourrait même dire que le CBD est tendance depuis quelques années. À quoi sert le CBD dans le domaine de la cosmétique ? Voici un bref aperçu de cet ingrédient qui gagne constamment en popularité.

Une vague qui vient de l'Amérique

C'est en partie dû au fait que l'Amérique a légalisé l'utilisation du cannabis (au Canada et dans certains états américains) que la popularité du CBD ne cesse de grandir, y compris dans le domaine de la cosmétique. De nombreux entrepreneurs s'y sont lancés en affaires, sur de nombreux produits dérivés et la visibilité du CBD a donc été grandement amplifiée, ce qui fait qu'aujourd'hui il est beaucoup plus facile de trouver ces produits sur le marché.

En 2016, une importante étude sur les effets dermatologiques du CBD a été publiée et c'est dans le sillon de celle-ci que l'intérêt pour les produits cosmétiques, contenant cet actif, s'est propagé rapidement pour enfin arriver en France en 2017, ainsi que dans l'Europe francophone en général. Ce sont les divers petits commerces de rue, proposant des produits dérivés du CBD, qui ont vraiment permis à ce marché de s'établir en Europe. Mais aujourd'hui, la tendance est bien réelle et ne cesse de croître, promettant de beaux jours à cette industrie, ici comme partout ailleurs dans le monde d'ailleurs.

Les différents produits cosmétiques à base de CBD

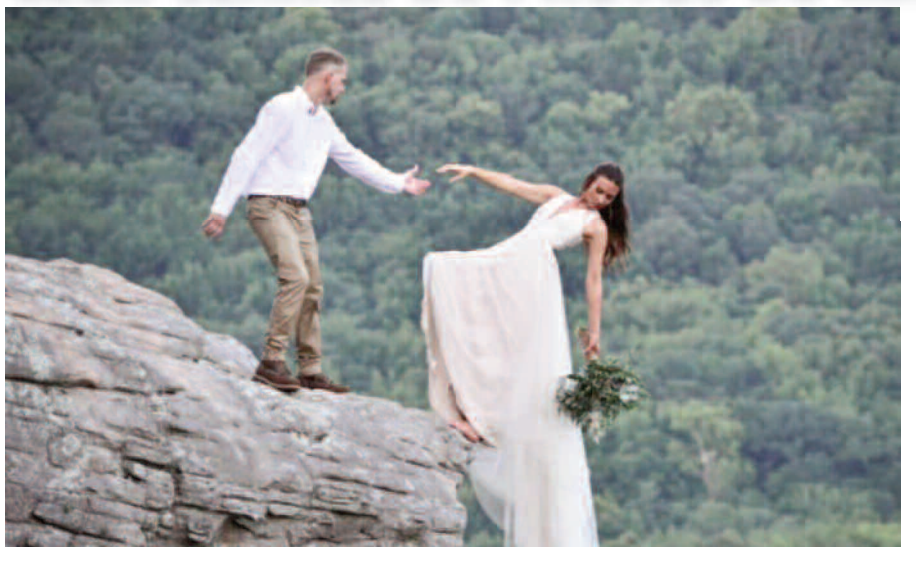
Le chanvre fait partie de l'industrie cosmétique depuis de nombreuses années déjà. Ce qui est nouveau, est l'arrivée et le gain de popularité du CBD (cannabidiol), une molécule active du cannabis qui possède de nombreuses propriétés efficaces pour le corps humain. Elle est particulièrement appréciée par les chercheurs et les entrepreneurs pour sa capacité à générer un effet local, mais aussi plus global, par exemple sous sa forme d'huile, qui est très populaire.

Le CBD est donc intégré dans des produits très divers en cosmétique, dont des crèmes hydratantes, des produits antioxydants, et une gamme de protection anti-vieillissement, car le CBD parviendrait à neutraliser les effets des rayons UV. Il est même utilisé dans des produits pour traiter contre l'acné. On le retrouve donc sous ces différentes formes :

Produits soins du corps : crèmes hydratantes, exfoliantes, nettoyantes, baumes, sérums et huiles Produits de maquillage : mascara, baumes pour les lèvres et produits démaquillants

Produits nettoyants ou désincrustant : savons, lotions ainsi que dentifrice

ILS POSENT SUR LE BORD D'UNE FALAISE POUR LEUR SÉANCE DE PHOTOS DE MARIAGE



RYAN MYERS, 30 ans, et **SKYE MYERS,** 28 ans, de Mountain Home, en Arkansas, ont pris la pose sur le bord d'une falaise pour immortaliser leur mariage.

Un jeune couple d'Arkansas a décidé de faire le grand saut et de se marier.

Le couple, qui voulait un grand mariage, a dû malheureusement réduire la taille de la cérémonie en raison des restrictions imposées par le Covid-19.

Plutôt que d'abandonner complètement leurs ambitions, Ryan et Skye Myers ont décidé de marquer le coup avec une séance de photos de mariage pour le moins originale. Les jeunes mariés ont décidé de célébrer leur union à Hawksbill Crag, une falaise emblématique de Whitaker Point en Arkansas. Devant les 12 invités autorisés, Ryan et Skye se sont tenus par la main au bord du vide devant le photographe Mason Gardner pour une séance photo à couper le souffle.

La mariée, assurée par un harnais de sécurité bien dissimulé, est suspendue au bord de la falaise avec pour seul soutien son nouveau mari. Une image pleine de significations qui correspond bien aux deux aventuriers avides de randonnées, de kayak, de bateau et de camping.



Ransomware : Une popularité qui ne se dément pas

Sécurité : Des rançons de plus en plus élevées, des cibles plus larges, des cyberattaquants plus perfectionnés... les ransomwares sont à la mode, et pourraient bien empirer à l'avenir.

Les ransomwares sont l'une des plus grandes menaces qui pèsent sur les entreprises. Lorsqu'une organisation est victime d'un rançongiciel et que son réseau devient chiffré et inutilisable, elle se retrouve souvent dans l'incapacité complète de continuer ses activités.
Si les cybercriminels font le choix de verrouiller les réseaux, c'est pour une simple raison : c'est le moyen le plus rapide et le plus facile de gagner de l'argent auprès d'une organisation compromise. De plus, ils ont peu de chances de se faire prendre.
Lors d'une attaque au ransomware, les attaquants exigent le paiement d'une rançon en échange de la clé de décryptage des fichiers. Tout au long de l'année 2020, les tarifs des rançons ont augmenté, et des millions de dollars en bitcoin sont maintenant régulièrement réclamés aux victimes.

Les ransomwares sont de plus en plus populaires
La triste réalité est que si les ransomwares sont de plus en plus populaires, c'est que de nombreuses victimes continuent d'accéder aux demandes des pirates. Pourtant, les forces de l'ordre comme les sociétés de cybersécurité insistent sur le fait qu'il ne faut surtout pas payer la rançon. Malgré tout, de nombreuses organisations pensent encore que c'est le moyen le plus rapide et le plus simple de récupérer l'accès à leur réseau, afin d'éviter de lourdes conséquences économiques sur le long terme – même s'il peut en fait créer d'autres problèmes.
Les groupes de ransomware, de plus en plus, ont ajouté une nouvelle tactique de persuasion pour inciter les victimes à payer : ils menacent de divulguer les données volées lors de l'attaque. Ainsi, des données sensibles internes ou des personnelles de clients pourraient être exposées à d'autres criminels potentiels.
« D'un point de vue financier, les ransomwares restent les cyberattaques les plus rentables, surtout lorsque les victimes sont des entreprises de grande valeur. Fin 2020, les cybercriminels ont intensifié leurs attaques pour maximiser leurs gains financiers et augmenter leurs chances d'être payés », explique Anna Chung, analyste-chercheuse sur les menaces de cybersécurité pour l'unité 42 de Palo Alto Networks.

Un business rentable
Les attaques par ransomware sont devenues plus puissantes et plus lucratives que jamais. D'ailleurs, certains groupes de cybercriminels avancés ont commencé à les utiliser au détriment de formes plus traditionnelles de criminalité. Et il est très probable que cette tendance continue en 2021.
Par exemple, que se passerait-il si des cybercriminels pouvaient frapper plusieurs organisations différentes en même temps dans une attaque coordonnée ? Ils empocheraient beaucoup d'argent en très peu de temps. Pour y parvenir, ils pourraient tenter de compromettre des services cloud avec des ransomwares.
« Ce que nous allons voir prochainement, c'est une focalisation sur le cloud. Parce que tout le monde passe au cloud, et que la Covid-19 a accéléré le déploiement du cloud dans de nombreuses organisations. La plupart d'entre elles ont aujourd'hui des données stockées dans le cloud », souligne Andrew Rose, résident CISO chez Proofpoint.
Lorsque Garmin a été frappé cette année par un ransomware, privant ses utilisateurs du monde entier de leur accès aux services pendant plusieurs jours, on a eu un avant-goût de l'ampleur des perturbations que peut causer une attaque au ransomware de ce type.
Si les attaquants pouvaient accéder à des service cloud utilisés par plusieurs organisations et les chiffrer, cela entraînerait une perturbation généralisée, pour de nombreuses organisations à la fois. Et il est tout à fait possible que dans ce scénario, les criminels exigent des dizaines de millions de dollars de rançon, vue l'ampleur des dégâts.

Se protéger des ransomwares
Si les ransomwares représentent toujours une menace majeure, les entreprises peuvent s'en protéger en appliquant un certain nombre de pratiques de cybersécurité relativement simples.
Tout d'abord, les organisations doivent s'assurer qu'elles disposent d'une organisation sûre pour l'application des correctifs de sécurité et autres mises à jour. Ces correctifs sont souvent publiés parce que les entreprises de logiciels ont pris conscience des vulnérabilités connues de leur produit, que les cybercriminels pourraient exploiter. En appliquant le correctif rapidement et en temps utile, on empêche les acteurs malveillants de s'en servir comme moyen de pénétrer dans le réseau.
Les cybercriminels tirent également parti de mots de passe faibles pour pénétrer sur les réseaux, soit en les achetant sur des forums du dark web, soit en devinant simplement des mots de passe communs ou par défaut. Pour éviter cela, les organisations doivent encourager leurs employés à utiliser des mots de passe plus complexes. De plus, les comptes devraient intégrer une authentification à plusieurs facteurs, de sorte que si un intrus parvient à craquer les identifiants de connexion pour accéder à un réseau, il lui sera plus difficile de s'y déplacer.
Les entreprises doivent également s'assurer qu'elles sont prêtes à faire face si elles sont malgré tout victimes d'une attaque par ransomware. Par exemple en créant régulièrement des sauvegardes du réseau et en les stockant hors ligne.
Ainsi, si le pire se produit et que le réseau se retrouve chiffré, il est possible de le restaurer à partir d'un point relativement récent – et sans avoir à céder aux exigences des cybercriminels. Parce qu'en fin de compte, si les cyberattaquants ne gagnent plus d'argent grâce à leurs ransomwares, il ne mèneront plus ce genre de campagnes.

Les appareils Citrix sont utilisés comme vecteurs d'attaque DDoS



SÉCURITÉ : Citrix explique travailler sur un correctif, attendu pour l'année prochaine.
Des acteurs malveillants ont découvert un moyen de mener une attaque DDoS par rebond en exploitant les équipements réseau Citrix ADC.
Bien que les détails sur les attaquants soient encore inconnus, ces attaques DDoS ont surtout visé des services de jeux en ligne, notamment Steam et Xbox, selon des sources consultées

Une faille sur l'interface DTLS
Les premières attaques ont été détectées la semaine dernière et documentées par l'administrateur de systèmes informatiques allemand Marco Hofmann. Ce dernier a remonté le problème jusqu'à l'interface DTLS sur les appareils ADC de Citrix.
DTLS, ou Datagram Transport Layer Security, est une version plus élaborée du protocole TLS mis en œuvre sur le protocole de transfert UDP plutôt que sur le protocole TCP, plus fiable. Comme tous les protocoles basés sur UDP, DTLS est vulnérable au spoofing et peut être utilisé comme un vecteur d'amplification DDoS. Ce qui signifie que les attaquants peuvent envoyer des paquets DTLS à l'appareil compatible et que la réponse est renvoyée dans un paquet largement plus important vers une adresse IP tierce (la victime de l'attaque DDoS).
Le facteur d'amplification d'un protocole spécifique reflète la taille de la réponse envoyée par l'appareil par rapport au volume de la requête initiale. Pour les attaques DDoS connues basées sur le protocole DTLS, le facteur d'amplification était généralement de quatre ou cinq fois le paquet original.
Mais Marco Hofmann rapportait lundi que l'implémentation du DTLS sur les appareils Citrix ADC semble donner un facteur d'amplification de 35, ce qui en fait l'un des plus puissants vecteurs d'amplification DDoS.

Citrix confirme le problème
Après plusieurs articles, Citrix a également confirmé le problème et promis de publier un correctif après les vacances d'hiver, à la mi-janvier 2021.
La société précise que le vecteur d'attaque DDoS a été utilisé contre « un petit nombre de clients dans le monde entier ».
Cette question est considérée comme dangereuse par les administrateurs informatiques, pour des raisons de coûts et de temps de fonctionnement, plutôt que pour des raisons liées à la sécurité de leurs appareils.
En effet, lorsque les attaquants abusent d'un appareil Citrix ADC, ils peuvent finir par épuiser sa bande passante en amont, créant des coûts supplémentaires et bloquant l'activité légitime de l'appareil.
En attendant que Citrix diffuse des correctifs, deux solutions temporaires sont apparues :
La première consiste à désactiver l'interface Citrix ADC DTLS si elle n'est pas utilisée.
Si l'interface DTLS est nécessaire, il est recommandé de forcer l'appareil à authentifier les connexions DTLS entrantes, bien que cela puisse dégrader les performances de l'appareil en conséquence.

Cryptomonnaies : La plateforme Livecoin a été piratée et a perdu le



contrôle de ses serveurs

SÉCURITÉ : Des cyberattaquants sont entrés dans le portail Livecoin et ont modifié les taux de change pour les augmenter jusqu'à 10-15 fois leur valeur réelle.
la plateforme russe d'échange de cryptomonnaies Livecoin a publié sur son site officiel un message affirmant qu'il avait été piraté et avait perdu le contrôle de certains de ses serveurs, avertissant les clients de ne plus utiliser ses services. Selon des publications sur les médias sociaux, l'attaque semble avoir eu lieu dans la nuit du 23 au 24 décembre.Les attaquants semblent avoir pris le contrôle de l'infrastructure de Livecoin et ont ensuite procédé

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

TIRAGE
3500 exemplaires

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2020

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



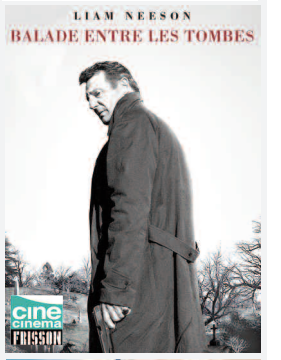








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 Cinéma - Film d'action — TF1
John Wick 2

21h05 Cinéma - Thriller - France - 2018 — France 2
L'empereur de Paris

20h50 Magazine de société — M6
Capital

21h05 5ème journée Rugby — CANAL+
RACING 92 / TOULON

21h05 Cinéma - Comédie dramatique — W9
Etats-Unis - 2000
Coyote Girls

20h50 Cinéma - Thriller — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2014
Balade entre les tombes

21h05 Cinéma - Comédie dramatique — 6ter
France - 2008
Le premier jour du reste de ta vie

21h00 Cinéma - Film de science-fiction — CINE+ PREMIER
Alita : Battle Angel

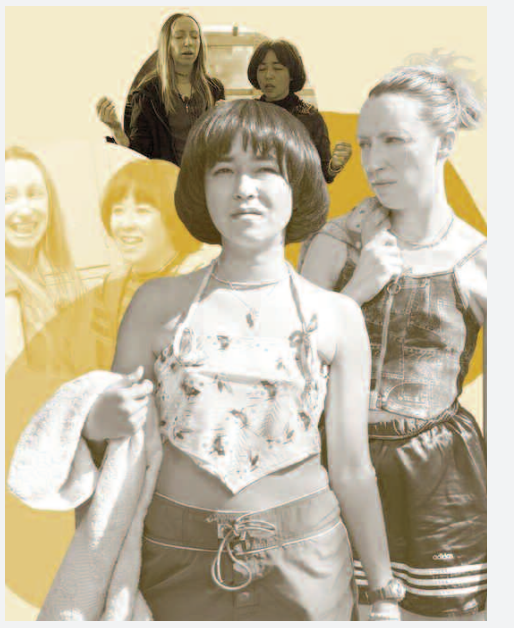
21h15 Cinéma - Film policier - 1983 — C8
Le marginal

21h00 Cinéma - Comédie - France - 2020 — CINE+ CINEMA
Lucky

20h50 Cinéma - Film pour la jeunesse — CANAL+ family
Etats-Unis - Japon - 2020
Sonic, le film

21h05 Série policière (2006 - Etats-Unis) — TMC
Cold Case

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série humoristique (2019 - Etats-Unis)
Saison 1 - Épisode 4: Le solo - 30min
Réalisé par Andrew Deyoung

PEN15

Anna a été choisie pour un jouer un solo de cor avec l'orchestre de l'école et elle espère que sa prestation impressionnera Alex, le garçon dont elle est amoureuse. Maya, quant à elle, essaie d'apprendre un morceau de timbale pour s'attirer la fierté de son père musicien. Ce dernier, qui est rarement présent, doit rentrer pour écouter le concert de l'école. Par ailleurs, Anna se rapproche de Brendan, un garçon mal dans sa peau mais bienveillant...

23h00

Série dramatique (2020 - Etats-Unis)
Saison 1 - Épisode 3-4

The Good Lord Bird

Le président des Etats-Unis James Buchanan et le gouverneur du Kansas ont chacun promis une prime de 3 000 dollars pour la capture de John Brown. L'armée et les chasseur de primes se lancent à sa poursuite. Toujours bien décidé à continuer sa lutte contre les esclavagistes, Brown écrit une nouvelle constitution qu'il fait signer à tous ses partisans. Dans la ville de Rochester James Brown trouve refuge chez le célèbre abolitionniste Frédérick Douglass.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:09	12:40	15:20	17:43	19:05
CONSTANTINE	06:13	12:44	15:25	17:49	19:10
ALGER	06:28	12:58	15:39	18:02	19:24
OUARGLA	06:14	12:49	15:40	18:04	19:20
CHLEF	06:34	13:05	15:47	18:10	19:31
MOSTAGANEM	06:39	13:10	15:53	18:16	19:37
ORAN	06:42	13:13	15:56	18:19	19:40

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 6892 – DIMANCHE 17 JANVIER 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	16°	6°
Oran	16°	3°
Constantine	13°	3°
Ouargla	14°	4°

8e JOURNÉE DE LA LIGUE 1 DE FOOTBALL

Le MC Alger brille à Sétif, la JS Kabylie se rebiffe à Tlemcen

Le MC Alger, vainqueur à Sétif (1-0) a été le principal bénéficiaire de la 8e journée du championnat de Ligue 1 de football clôturée samedi, tandis que le choc entre le CR Belouizdad et le MC Oran, s'est terminé sur un nul (1-1), alors que la JS Kabylie, s'est rebiffée sur le terrain du WA Tlemcen (2-0).



La surprise du jour est venue de Sétif, où l'intouchable leader sétifien a dû concéder à domicile, sa 1re défaite, devant son poursuivant immédiat, le MC Alger. Un but du défenseur Lamara (76e), permet au «Doyen» de réduire son retard à deux points, en attendant de livrer son match en retard face à la JS Saoura à Béchar, le 2 février prochain.

Le MC Alger auteur de sa 3e victoire en déplacement, reste invaincu, tout comme le champion d'Algérie en titre, le CR Belouizdad et le MC Oran, qui se sont séparés sur un score de parité sur le terrain du stade du 20 août 1955.

Les Belouizdadis ont été les premiers à ouvrir le score par l'inévitable Belahouel (22e), qui signe à l'occasion son 5e but de la saison, mais le MCO n'a pas tardé à niveler le score, quatre minutes plus tard par Nekkache, l'ancien joueur du... CRB puis du MCA.

Le CRB et le MCO qui comptent (12 points) mais avec deux matches en moins pour le champion d'Algérie en titre, ont été rejoints à la 7e place par la JS Kabylie qui est allée damer le pion au WAT (2-0). Deux buts du Libyen Al-Tubal (79e s.p), et Nezla (90e+1) ont effacé le dernier revers des «Canaris» à Tizi-Ouzou face à l'USM Alger (1-2), tout en enfonçant

Le Widad (18e- 4 pts) toujours à la recherche de son premier succès de la saison à l'instar de la lanterne rouge, le CABB Arreridj. Au stade Omar Hamadi, l'USM Alger poursuit sa progression vers le haut du tableau en battant le RC Relizane (3-1). Cette victoire obtenue grâce à un doublé de Hamza Koudri, la 3e consécutive après celles du NAHD (3-0) et de la JSK (2-1), redonne le sourire aux «Rouge et Noir» après un catastrophique début de saison.

Le dernier match au programme de samedi s'est achevé sur un score blanc entre le NC Magra et le Paradou AC.

Le NCM (18e - 5 pts), qui n'a plus gagné depuis la 1ère journée, fait du surplace, alors que les Académiciens, continuent de collectionner les nuls (6) au total, pour une victoire et une défaite.

Cette journée entamée jeudi, a été marquée par l'exploit de l'O.Médéa vainqueur sur le terrain de l'AS Ain M'lila (3-1), qui lui permet de se positionner à une excellente 5e place (13 pts), à une longueur seulement de sa victime du jour, l'AS Ain M'lila qui a raté l'aubaine de prendre seule la 2e place.

L'autre exploit du jour est à mettre à l'actif de l'USM Bel-Abbes victorieuse de l'US Biskra (1-0).

Cette 2e victoire consécutive signée a été paraphée par le même joueur, Metref. A Béchar, la JS Saoura est venue à bout du NA Hussein-Dey par (2-1), au terme d'un match placé sous le signe des penalties. L'ASO Chlef qui recevait la lanterne rouge le CABB Arreridj, a dû attendre le temps additionnel pour s'imposer grâce à des réalisations de Maherzi (90+2) et Tahar (90+5). En revanche, le CABBA qui n'a engrangé que deux points en 8 matches, voit sa situation se compliquer un peu plus, notamment après le départ de son entraîneur, Bilal Dziri, et son directeur général, Nadir Bouznad. Six cartons rouges ont été brandis par les arbitres lors de cette journée à l'encontre de : Meftah (NAHD), Gaaga (CABBA), Boutahra (USMBA), Koupko (CRB), Bensayah (JSK) et Chellali (WAT).

R. S.

BLIDA

Le téléphérique toujours à l'arrêt

A L'ARRÊT depuis près d'un an Les habitants de Blida demandent la reprise des travaux d'ascenseur vers les hauteurs de la ville de «Chréa» Les habitants de la wilaya de Blida appellent les autorités concernées à mettre sur le fil le téléphérique menant aux hauteurs des montagnes de la chréa, afin d'éviter les tracas des trajets quotidiens via la route nationale n ° 37, devenue très encombrée, surtout le week-end, où un grand nombre de visiteurs et de touristes affluent pour faire de la randonnée et se détendre. .

Il est à noter que près d'un an s'est écoulé depuis le téléphérique reliant Blida et la charia, c'est-à-dire avant même le confinement imposé sur la ville des roses au mois de mars, et que la société de transport des d'ascenseurs «ETAC» l'a récemment soumise à un entretien périodique, car cet entretien a affecté ses colonnes qui s'étendent sur la ligne. Sa longueur est d'environ 8 km, avec un nombre de 138 cabines, sachant que ce téléphérique a été opérationnel en 2016 après une panne qui a duré plus de trois ans. Notons que ce dernier, contribue grandement à alléger la congestion sur la route nationale numéro 37, reliant Blida à Chréa, notamment en fin de Semaine de vacances ou période de neige. Il garantit également aux touristes ceux qui viennent d'autres wilayas du pays, des paysages époustouflants parmi les pins imposants et garantit le transport de plus de 35 000 passagers par mois.

À titre de référence, des dizaines de familles en provenance d'Alger ont été contraints de passer des heures en attente d'être secourus, vu la quantité exaltante de neige tombée pendant toute la journée au cours de la semaine écoulée, ce qui a conduit à la fermeture de la route nationale n ° 37, où les agents de la protection civile et les membres de l'armée nationale sont entrés en action afin de désengorger la voie pour faciliter la circulation aux automobilistes restés piégés sur la voie du retour. C'est ce qui peut se répéter si le téléphérique reste toujours hors service.

T. Bouhamidi

ASPHYXIE AU GAZ

Vingt-huit morts en deux semaines

PAS MOINS de 28 personnes sont mortes par asphyxie au gaz, dont 7 familles entières, à travers le pays depuis le début du mois de janvier de l'année en cours, selon le chargé de communication de la Direction générale de la protection civile.

Le commandant Rabah Benmahieddine a indiqué, lors de la caravane de sensibilisation de prévention contre les dangers du gaz, qui a fait escale vendredi à la place des martyrs de Tiaret, que depuis le début du mois de janvier en cours, 28 décès, dont des membres de 7 familles entières ont été victimes d'asphyxie au gaz, soulignant que «les causes de ces accidents sont multiples, mais la plus importante est la négligence dans l'utilisation de cette substance nocive». Le même responsable a fait savoir que les services de la protection civile ont enregistré, dans le même cadre, 513 cas d'asphyxie au gaz qui ont été secourus et transférés aux établissements hospitaliers, relevant que ces cas étaient «graves» et ont nécessité une prise en charge médicale intensive.

Le commandant Benmahieddine a encore signalé que l'enregistrement de ces accidents a nécessité l'intensification des campagnes de sensibilisation durant la période d'hiver de la part des services de la protection civile et ses partenaires, pour appeler les citoyens à être vigilants et à adopter une conduite de prévention afin d'éviter ces accidents.

Le même responsable a exhorté, dans ce sens, les citoyens à veiller à l'aération et la plomberie sanitaire sécurisée des réseaux internes de gaz et à faire le bon choix dans l'acquisition des appareils électroménagers pour éviter les dangers découlant des fuites de gaz.

De son côté, le chargé de communication des services de la protection civile de la wilaya de Tiaret, le capitaine Rabah Boukhari a déploré la mort de six personnes dont quatre d'une seule famille, suite à une asphyxie au gaz, ainsi que 26 autres blessés dans des accidents de fuite de gaz. Cette caravane, qui sillonne plusieurs wilayas du pays durant cet hiver, connaît la participation des services du commerce, de par leur rôle de contrôle de la qualité des produits destinés au chauffage, ainsi que les services de groupe Sonelgaz et de la société du gaz de pétrole liquéfié relevant de Naftal, qui font part des mesures de protection des consommateurs, insistant notamment sur le renouvellement des bouteilles de gaz butane.

La caravane a enregistré un intérêt remarqué de la part des citoyens, qui ont saisi l'occasion pour faire part de leurs préoccupations et leurs questionnements sur ce sujet et qui ont reçu les explications nécessaires et les informations de prévention de la part des instances participant à cette opération.

M. B.